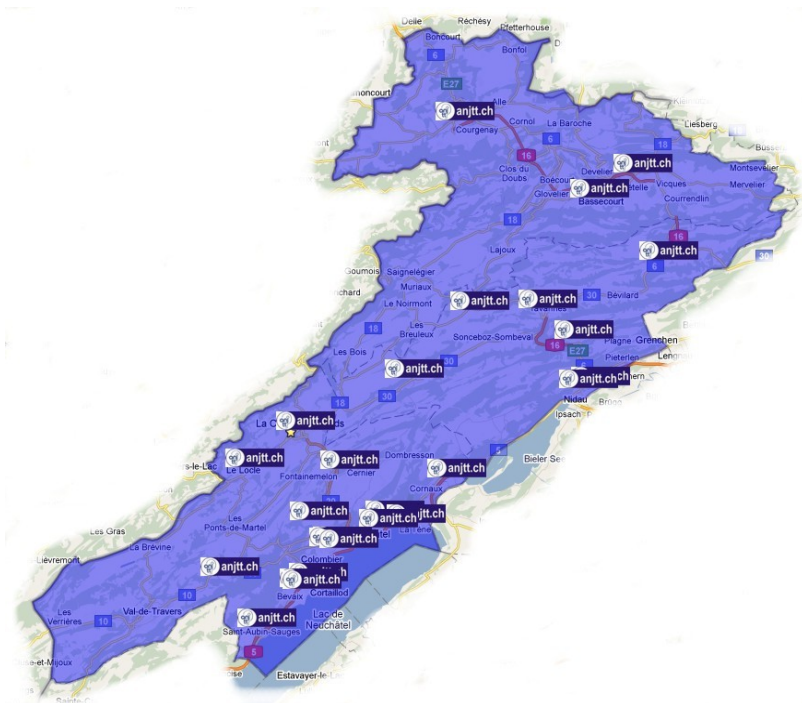


ANNUAIRE OFFICIEL SAISON 2012 - 2013



**Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table
(Affiliée à Swiss Table Tennis)**



A qui s'adresser ?

Envoi des feuilles de match des liques 1 – 4, séries d'âges, dames

**Werner Bammerlin, Rue du Cudeau-du-haut 22,
2035 Corcelles,
P 032/730 31 31, E-mail :
werner.bammerlin@anjtt.ch**

Envoi des feuilles de match pour la coupe ANJTT

**Jacqueline Cléménçon, Sous Chaux 18, 2740
Moutier,
P 032/493 39 94, Fax 032 493 67 25, E-mail :
jacqueline.clemencon@anjtt.ch**

Demande et renouvellement des passeports et transferts

**Werner Bammerlin, Rue du Cudeau-du-haut 22,
2035 Corcelles,
P 032/730 31 31, E-mail :
werner.bammerlin@anjtt.ch**

Déplacements de matchs de championnat (hors des délais) par
exemple en cas de collision avec la Coupe ANJTT ou STT :

**Alain Koenig, Chalière 31, 2740 Moutier,
P 032/493 35 83, E-mail : alain.koenig@anjtt.ch**

Les motifs valables sont mentionnés dans les articles 22.2.1, 50.7.1 du RS STT et 3.3.1-4, 6.2.7 du RS ANJTT.

**Toutes les demandes doivent être adressées par écrit au
responsable du championnat qui lui seul décidera d'un
éventuel déplacement**

TABLE DES MATIERES

Page

□	Table des matières	1
□	Mot du Président et du joueur méritant	3
□	*** Adresses des clubs ***	4
□	Comité régional	6
□	Site Internet ANJTT	34
□	Responsables convocations : LNB + LNC Hommes	10
□	LNB Dames	9
□	040 / 050 + 1 ^{ère} ligue	12
□	2 ^{ème} ligue	14
□	3 ^{ème} ligue, groupe 1 + 2	16
□	3 ^{ème} ligue, groupe 3 + 4	18
□	4 ^{ème} ligue	20
□	Composition d'équipes : LNB + LNC Hommes	13
□	LNB Dames	9
□	040 / 050 + 1 ^{ère}	13
□	2 ^{ème} ligue	15
□	3 ^{ème} ligue, groupe 1 + 2	17
□	3 ^{ème} ligue, groupe 3 + 4	19
□	4 ^{ème} ligue	21
□	Calendrier : LNB	22
□	LNC	23
□	040/050	24
□	1 ^{ère} ligue	25
□	2 ^{ème} ligue, groupe 1	26
□	2 ^{ème} ligue, groupe 2	27
□	3 ^{ème} ligue, groupe 1	28
□	3 ^{ème} ligue, groupe 2	29
□	3 ^{ème} ligue, groupe 3	30
□	3 ^{ème} ligue, groupe 4	31
□	4 ^{ème} ligue, groupe 1	32
□	4 ^{ème} ligue, groupe 2	33
□	Jeunesse : Calendrier	35
□	Coupe ANJTT : Responsables convocations	36
□	Equipes + directives	38
□	Statuts ANJTT	40
□	Règlement Sportif ANJTT	45
□	Règlement Financier ANJTT	52
□	Le calendrier de la saison 2012 – 2013	56



des prix renversants,
tout simplement.



Olivier Kohli

Bois-du-Pâquier 2
2053 Cernier

tél 032/853.74.53

fax 032/853.74.55

E-Mail : copyok@net2000.ch

Photocopies
Photocopies couleurs
Papeterie
Articles de bureau

Imprimés publicitaires
Réalisation de livrets de fête

Tous vos consommables,
cartouches, toners :

- Imprimantes jet d'encre
- Imprimantes lasers
- Photocopieurs

Horaire :

Mercredi : 14h00-18h00
Jeudi - vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00
Samedi : 9h00-12h00

Location d'une remorque de transport Humbaur

1 essieu, charge utile : 1'200 kg **Poids total 1'500 Kg**

Dimensions int. : long. 300 x larg. 165 x haut. 165cm.

Hauteur du plateau de chargement 50cm, 2 rampes. Volume 8 m3.

Prix (Dépôt de garantie : Fr.200.-) :

1 journée : Frs. 50.- / week-end : Frs. 100.-

La semaine : Frs. 250.- / 2 semaines : 400.-





Swiss Table Tennis prend ses responsabilités :

L'ambitieux projet « Sport d'élite » a été accepté et démarre dès la saison prochaine. En date du 28 juin dernier, l'ANJTT a reçu la confirmation qu'un centre national d'entraînement a été accepté les samedis (9h-13h et 13h-19h) à la Chaux-de-Fonds. Nous savons tous quelle charge financière cela représente pour les licenciés, mais en voyons ici les premiers résultats, dans l'espoir que cela se répercutera sur le plan compétitif aux cours de ces prochaines saisons...

Parallèlement, STT a lancé un projet de « Promotion de la relève », financé par Swiss Olympics, qui permettra d'excellentes possibilités de synergie avec le projet susmentionné.

En ce qui me concerne, je fais désormais partie du Directoire du comité central STT, en tant que responsable informatique en charge du difficile projet de renouvellement du registre central « Backbone2 ». La nouvelle équipe dirigée par Jean-Pascal Stancu se verra bientôt renforcée par un chef des finances, indispensable à la conduite de projets d'une telle envergure. Pour éviter un trop grand cumul des fonctions, je suis heureux d'avoir pu remettre la présidence du CTT St-Imier (12 ans), au moment où sa première équipe accédait à la première ligue !

Pierre-Yves Baumann, Président ANJTT



Yoan Rebetez

Prix du joueur Méritant 2011/12

C'est avec plaisir et joie que je reçois ce prix qui couronne une saison riche, tous les efforts endurés ainsi que les encouragements de tous. Merci et bonne saison.

Yoan Rebetez

Adresses des lieux de compétitions des clubs de l'ANJTT

Bienne	bienne@anjtt.ch		
	Halle de gymnastique Sahligut	Beaulieu 2 (Chemin de)	2504 Bienne
Centre Portuguais	centre-portuguais@anjtt.ch		
	Centro Portugues	Falaises 21 (Route des)	2000 Neuchâtel
Cernier	cernier@anjtt.ch		
	Collège de la Fontenelle (Aula)	Chasseral 3 (Rue de)	2053 Cernier
Coffrane	coffrane@anjtt.ch		
	Collège Primaire	Collège 31 (Rue du) / ²	2207 Coffrane
Cortaillod	cortaillod@anjtt.ch		
	L1 Halle de gymnastique du collège	Coteaux 1 (Rue des) / ³	2016 Cortaillod
	L2 Salle de Cortagora	Draizes 23 (Chemin des) / ³	2016 Cortaillod
Côte Peseux	cote-peseux@anjtt.ch		
	L1 Salle des Spectacles	Ernest-Roulet 4 (Rue)	2034 Peseux
	L2 Collège des Coteaux	Lac 3 (Rue du)	2034 Peseux
	L3 Local Suchard	Usines [33] (Rue des)	2000 Neuchâtel
Courfouvre	courfouvre@anjtt.ch		
	Centre Sportif	Bruye [4] (Chemin du)	2853 Courfouvre
Delémont	delemont@anjtt.ch		
	L1 Centre Sportif de la Blancherie	Blancherie 4 (Rue de la)	2800 Delémont
	L2 Centre Sportif de la Blancherie	Blancherie 4 (Rue de la)	2800 Delémont
Gorgier	gorgier@anjtt.ch		
	Bureau Communal, halle de gym	Cour 2 (Rue de la) / ³	2023 Gorgier
La Chaux-de-Fonds	chaux-de-fonds@anjtt.ch		
	Collège Bellevue, halle de gym	Docteur-Kern 14 (Rue du)	2300 La Chaux-de-Fonds
Le Locle	locle@anjtt.ch		
	Collège de Girardet	Girardet [9] (Rue) / ³	2400 Le Locle
Metalor	metalor@anjtt.ch		
	L1 Centre sportif des Deux Thielles		2525 Le Landeron
	L2 Ecole Primaire (Sous le préau)	Longs[]Champs 10 (Rue des)	2068 Hauterive (NE)
Moutier	moutier@anjtt.ch		
	Halle de Sport, Place Beseran	Piscine 20 (Chemin de la)	2740 Moutier
Nérouai	neraoui@anjtt.ch		
	Salle de gym	Collège 6 (Rue du)	2103 Noiraigue
Nugérol-Le Landeron	nugérol-landeron@anjtt.ch		
	Centre sportif des Deux Thielles		2525 Le Landeron
Omega Bienne	omega@anjtt.ch		
	Bâtiment de Mido	Boujean 9 (Route de)	2502 Bienne
Péry	pery@anjtt.ch		
	L1 Centre Communal, petite halle		2603 Péry
	L2 Centre Communal, grande halle		2603 Péry
Philip Morris	philip-morris@anjtt.ch		
	Centre de Loisirs PMP SA	Landions 16 (Chemin des) / ³	2016 Cortaillod
Porrentruy	porrentruy@anjtt.ch		
	Centre Sportif du Banné	Banné 14 (Rue du)	2900 Porrentruy
St-Imier	st-imier@anjtt.ch		
	Halle de Gymnastique	Beauf-]Site [1] (Rue de) / ³	2610 Saint-Imier
Tavannes	tavannes@anjtt.ch		
	Salle de Gymnastique	Sources [1] (Chemin des) / ¹	2710 Tavannes
Tramelan	tramelan@anjtt.ch		
	Halle de Gymnastique - Ouest	Collège 13 (Rue du) / ³	2720 Tramelan

Certains GPS peuvent ne pas tenir compte des informations entre [] .

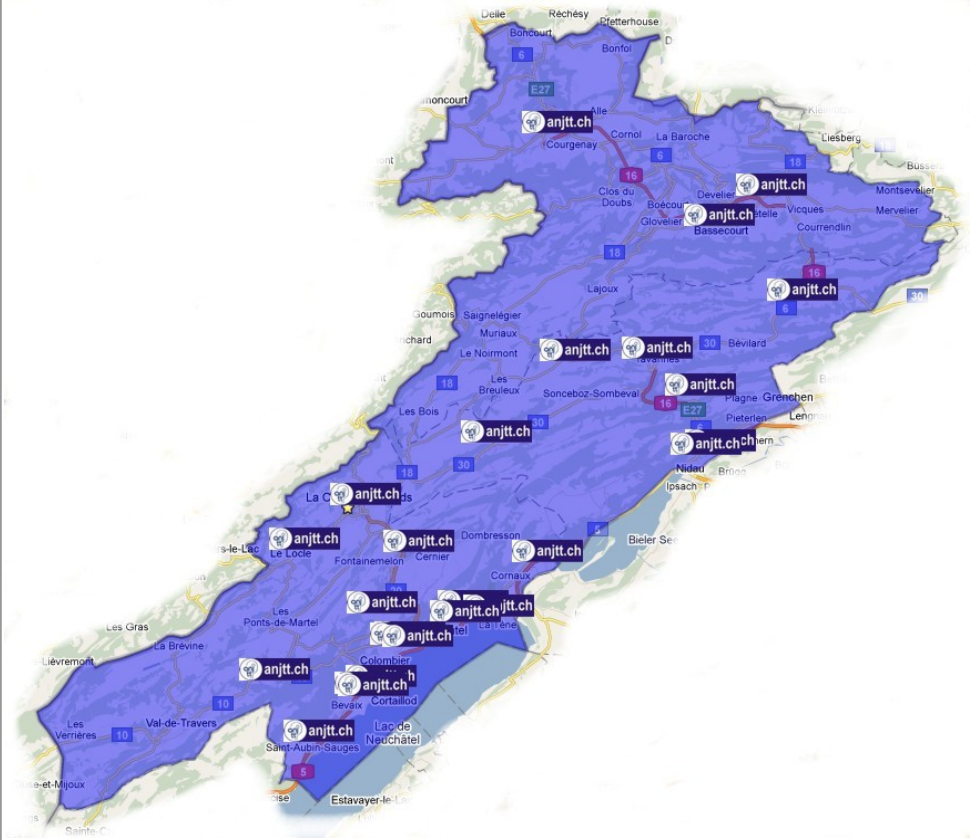
Toutes les adresses ont été vérifiées sur les GPS: Sony nav-u NV-U92TW, Nokia N95 (NavTeq), Alpine NVD-V003 (Euro Multi Map'03), Nokia N97 (OVI NavTeq), ainsi qu'avec les cartes sur les sites web suivants : Google Maps, Google Maps Mobile, Google Earth, ViaMichelin et OVI Cartes (Nokia). *A tester encore un GPS Garmin et un Tom-Tom.*

/¹= ok pour Via Michelin /²= inconnu pour le GPS Alpine /³= le GPS Alpine ne connaît pas le N° sur cette rue

Toutes les adresses ont été enregistrées dans Google Maps et sont visibles lors de recherches.

Il n'est plus nécessaire d'utiliser le 'ctt-' ou 'ppc' au début des adresses e-mail des clubs.

Toutes les adresses e-mail ont été contrôlées au mois d'août 2012.



An advertisement for tennis table equipment. It features a close-up of a hand holding a black and yellow tennis table paddle with a white ball on it. The background is a blue tennis table. The text 'www.tennis-de-table.ch' is overlaid in a stylized font. On the right side, there are four logos: 'ricardo.ch', 'eBay.fr', 'anibis.ch', and 'Surface.ch' with the tagline 'Le spécialiste du Ping'.

ANJTT

Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Site Internet www.anjtt.ch
CCP 25-857-1



Directoire

<i>Président</i>	Pierre-Yves Baumann, Fourchaux 8, 2610 St-Imier P 032 941 21 44, E pierre-yves.baumann@anjtt.ch
<i>Resp. Technique</i>	Christophe Delestre, Faubourg de l'Hôpital 56, 2000 Neuchâtel P 079 635 48 08, E christophe.delestre@anjtt.ch
<i>Resp. Financier</i>	Stevan Mikic, Rue de la Paix 121, 2300 La Chaux-de-Fonds P 032 968 12 96, N 079 294 55 66, E stevan.mikic@anjtt.ch
<i>Resp. Jeunesse</i>	Christian Mignot, Chemin des Pinceleuses 4, 2014 Areuse P 078 674 89 62, E christian.mignot@anjtt.ch
<i>Resp. Information Vice-président</i>	Gérard Cramer, Nord 183a, 2300 La Chaux-de-Fonds B 032 963 10 53, F 032 963 10 77, E gerard.cramer@anjtt.ch

Commission techniques

<i>Chef technique</i>	Christophe Delestre, (voir directoire)
<i>Déplacement de matches (hors délai)</i>	Alain Koenig, Chalière 31, 2740 Moutier P 032 493 35 83, E alain.koenig@anjtt.ch
<i>Coupe ANJTT</i>	Jacqueline Cléménçon, Sous Chaux 18, 2740 Moutier P 032 493 39 94, F 032 493 67 25, E jacqueline.clemencon@anjtt.ch
<i>Tournoi de classement</i>	Christophe Delestre (voir Directoire)
<i>Cadre jeunesse</i>	Christian Mignot (voir Directoire)
<i>Championnat jeunesse</i>	Christian Mignot (voir Directoire)
<i>Passeports (prêts, transferts)</i>	Christophe Delestre (voir Directoire)
<i>Enregistrement des résultats</i>	Werner Bammerlin, rue du Cudeau-du-Haut 22, 2035 Corcelles P 032 730 31 31, E werner.bammerlin@anjtt.ch
<i>Arbitres et juges-arbitres</i>	Katja Brand, E katja.brand@anjtt.ch
<i>Coachs et moniteurs J+S</i>	Christophe Künzi E christophe.kuenzi@gmail.com

Autres commissions ou organes

<i>Comm. statuts et règlements</i>	Pierre-Yves Baumann (voir directoire)
<i>Comm. de recours</i>	Alain Koenig, Chalière 31, 2740 Moutier P 032 493 35 83, E alain.koenig@anjtt.ch
<i>Procès-verbaux</i>	vacant
<i>Propagande, Presse, Internet</i>	Gérard Crameri (voir directoire)
<i>Feuilles de matches</i>	Stevan Mikic, (voir directoire)

Championnat suisse des écoliers (School Trophy)

<i>ANJTT</i>	Gérard Crameri, (voir directoire)
<i>Neuchâtel</i>	Gérard Crameri, (voir directoire)
<i>Jura+Jura bernois</i>	Laurent Schaffter, rue Jean-Prévôt 27, 28 Delémont P 032 422 39 64, E lschaffter@bluewin.ch

Présidents d'honneur

M. Eric Dreyer	
M. Michel Feuz	2207 Coffrane
M. Raoul Schorpp	
M. Michel Voyame	2800 Delémont
M. Patrick Brisset	2915 Bure

Membres d'honneur

M. Maurice Brandt	
M. René Cavalleri	
M. Ernest Christen	
M. Raymond Frossard	2074 Marin
M. Martial Landry	2000 Neuchâtel
M. Victor Lawson	2300 La Chaux-de-Fonds
M. Ernest Luginbühl	
M. Remo Paris	2000 Neuchâtel
M. Charles Rappo	2052 Fontainemelon
M. Fernand Veillard	2000 Neuchâtel
M. Christophe Ruedin	2034 Peseux

Prix ANJTT

Michel Cléménçon	CTT Moutier	1992
Etienne Schneider	CTT Hôpital	1993
Thorsten Geissler	CTT Le Landeron	1994
Sreten Mikic	CTT Eclair	1995
Jacqueline Cléménçon	2740 Moutier	1996
Remo Paris	CTT La Côte Peseux	1997
Michel Feuz	CTT Coffrane	1997
Pierre Daenzer	CTT ENSA	1998
Bernard Senn	2400 Le Locle	2000
Michel Voyame	CTT Delémont	2001
Daniel Chételat	CTT Delémont	2002
Albert Ronchi	CTT Cortaillod	2003
Patrick Schlüter	CTT Le Locle	2004
Jean-François Tranquille	CTT La Chaux-de-Fonds	2005
Alain Koenig	CTT Moutier	2006
José Nyddeger	CTT Ensa	2007
Theo Schneider	PPC Tramelan	2008

Insignes d'honneur-joueur

Christiane Dick	CTT Université Neuchâtel	1997
Jacques Folly	CTT Suchard	1998
Charles Rosselet	CTT Bienne	1999
Myriam Fischer	CTT Moutier	2000
Dominique Benoit	CTT Eclair	2000
Laurent Schaffter	CTT Delémont	2001
Philippe Devaud	CTT Cortaillod	2002
Sandra Bader	CTT Eclair	2004
Laurent Garcia	CTT Cortaillod	2005
Fabien Persoz	CTT La Chaux-de-Fonds	2006
Cédric Schaffter	CTT Rapide Delémont	2007
Christian Mignot	CTT La Côte-Peseux	2008
Gaël Vendé	CTT Nugerol le Landeron	2009
Marki Julien	CTT Côte Peseux	2010
Kneuss Valentin	CTT La Chaux-de-Fonds	2011

Insignes d'honneur-fonctionnaire

Michel Feuz	2207 Coffrane	1997
Charles Rappo	2052 Fontainemelon	1998
Patrick Brisset	2915 Bure	1999
Claude Dittmer	2504 Bienne	2000
Albin Collaud	2000 Neuchâtel	2000
Remo Paris	2000 Neuchâtel	2001
Michel Cléménçon	2740 Moutier	2003
Gérard Crameri	2300 La Chaux-de-Fonds	2004
Denis Boegli	2720 Tramelan	2006
Alain Marti	2605 Sonceboz	2008
Cédric Vendé	2525 Le Landeron	2008
Kohli Olivier	2052 Fontainemelon	2009

Capitaines d'équipes Elite LNB Dames, groupe 1

Grône 1	Lucchesi Sabrina;Pelouse 3;1950 Sion;076 408 13 09 - lookeasy@bluewin.ch
Lenzburg 1	Geissberger Corinne;Rankacherstrasse 48;5033 Buchs;P 062 823 16 33; N 079 745 42 06; geissbergerc@hotmail.com
Münsingen 1	Ris Caroline;Sägeweg 2;3114 Wichtrach;P 031 781 20 10;N 079 300 30 04; B 033 244 14 44; ris@fisski.ch
Péry 1	Marti Claire;Fin Du Pertuis 8A;2605 Sonceboz;P 032 489 19 91; N 079 417 47 62; B 031 635 49 55; shivan@bluewin.ch
Pully 1	Erbetta Florence;Rue de Veraye 4;1820 Territet;078 646 65 70 florence_erbetta@bluewin.ch.
Rapid Luzern 1	Opprecht Karin;Werftstrasse 2;6005 Luzern;P 041 783 18 44; N 079 755 61 80; karin.opprecht@rapidluzern.ch

Composition équipes Elite LNB Dames, groupe 1

Rapid Luzern 1	Sperr Ramona B15;Ludi Vera B14;Opprecht Karin B12	41
Péry 1	Langel Maud-Elodie B13;Rapoula Sandra B12;Parrat Fabienne C10	35
Münsingen 1	Ris Caroline B12;Etter Nadia B12;Woraczek Jana B11	35
Lenzburg 1	Geissberger Corinne C8;Pabst Aline B13;Lustenberger Daniela C9	30
Pully 1	Erbetta Florence C6;Lam Irène C8;Büchler Delphine C7	21
Grône 1	Watson Monique C7;Giroud Michèle D5;Lucchesi Tania D3	15

LNB Dames, groupe 1



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Dames

2012-13

LNB Groupe/Groupe 1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1 1.9 -7.9	1	1.9	14:00	Rapid Luzern 1	Grône 1	8.12	14:00		T. 6 3.12 -9.12
		1.9	17:00	Péry 1	Münsingen 1	8.12	16:30		
		1.9	14:00	Pully 1	Lenzburg 1	8.12	14:00	2	
T. 2 8.9 -23.9		8.9	14:00	Pully 1	Rapid Luzern 1	12.1	14:00	1	T. 7 12.1 -18.1
		8.9	16:30	Münsingen 1	Lenzburg 1	12.1	14:00	2	
		22.9	10:45	Péry 1	Grône 1	12.1	14:00		
T. 3 1.10 -26.10	1	6.10	14:00	Rapid Luzern 1	Péry 1	2.2	10:45		T. 8 28.1 -7.2
		13.10	16:30	Münsingen 1	Pully 1	2.2	14:00		
		13.10	14:00	Grône 1	Lenzburg 1	2.2	14:00	2	
T. 4 29.10 -4.11	2	3.11	14:00	Lenzburg 1	Rapid Luzern 1	23.2	14:00	1	T. 9 23.2 -1.3
		3.11	14:00	Grône 1	Münsingen 1	23.2	16:30		
		3.11	10:45	Péry 1	Pully 1	23.2	14:00		
T. 5 12.11 -18.11	1	17.11	14:00	Rapid Luzern 1	Münsingen 1	23.3	16:30		T. 10 18.3 -24.3
	2	17.11	14:00	Lenzburg 1	Péry 1	23.3	10:45		
		17.11	14:00	Pully 1	Grône 1	23.3	14:00		

Championnat ANJTJ, saison 2012-2013

Capitaines d'équipes Elite LNB, groupe 1

Bulle 1	Miller Thierry;Ch Pauvre Jacques 68;1630 Bulle;079 691 47 53 - tm.bulle1@gmail.com
Cortailod 1	Garcia Laurent;Rue Marais Champagne 7;1926 Fully;N 079 276 52 17; laurentgarcia1974@gmail.com
Lenzburg 1	Lauper Silvan;Bachmattweg 5;5703 Seon;P 062 775 29 42;N 079 697 88 18; silulauper@bluewin.ch
Ostermundigen 1	Wyss Roman;Morgartenstrasse 17;3014 Bern;wyss.roman@hispeed.ch
UGS-Chênois 1	Lorincz Barna;Avenue Antonin Poncet 20;01350 Culoz;N 0033 658 167 111; lorincz.barna@mailbox.hu
Vevey 1	Vigh Csaba;Rue Marie-Favre 36;1754 Avry-Sur-Matran;079 387 80 92 - vigh@bluewin.ch
Veyrier 1	Baudrillard David;Rue Adhémar Fabri 127; 74800 La Roche-Sur-Foron;superbaud08@yahoo.fr
ZZ-Lancy 1	Buet Sébastien;456 Chemin Neuf; Hameau des Sources; Bat. 9;74160 Neydens; N 0033 658 76 29 78; sebbuet@hotmail.com

Capitaines d'équipes Elite LNC, groupe 2

Belp 1	Bühlmann Daniel;Amselweg 18;3110 Münsingen;N 079 791 03 28; daenu.buehlmann@bluewin.ch
Collombey/Muraz 1	Fauland Frédéric;Chandieu;1006 Lausanne;078 696 43 57 - fredo@hotmail.ch
Forward-Morges 2	Gerard Johan;La Ruelle 7;1148 Villars-Bozon;079 417 87 52 - monsieurjarrie@hotmail.com
Fribourg 1	Piller François;Grand-Clos 12;1752 Villars-Sur-Glâne;079 758 75 97 - francois.piller@bluewin.ch
La Chx-de-Fds 1	Benoît Dominique;Gentianes 40;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 913 19 88; N 079 606 08 35; dombenoit@bluewin.ch
Münchenbuchsee 1	Lügstenmann Reto;Hochfeldstrasse 32;3012 Bern;N 079 378 42 44; B 031 311 94 66; reto.luegstenmann@bluewin.ch
Stalden 1	Krepus Bostjan;Kleegärtenstr. 65;3930 Visp;079 409 70 49 - bosti@gmx.ch
Thun 1	Matusz Pascal;Pestalozzistrasse 53;3600 Thun;P 078 685 25 35;info@ttcthun.ch

Composition équipes Elite LNB, groupe 1

Veyrier 1	Saidi Farid A19;Zmirou Samy A19;Krier Hugo A18	56
Bulle 1	Miller Thierry A20;Anthonioz Luca A17;Schmid Elia A17	54
UGS-Chênois 1	Lorincz Barna A20;Memmi Daniel A18;Dunner Mirko B15	53
Lenzburg 1	Lauper Silvan B15;Jin Linlin A20;You Qian A18	53
Vevey 1	Vigh Csaba A18;Ducrey Grégory A17;Krstic Filip A17	52
ZZ-Lancy 1	Buet Sébastien A17;Karali Naïm A17;Rouzinov Serguei A17	51
Ostermundigen 1	Eggenberger Dominik A17;Huser Sylvain B15;Wyss Roman B15	47
Cortailod 1	Garcia Laurent A16;Rebetez Yoan B15;Märki Julien B15	46

Composition équipes Elite LNC, groupe 2

Thun 1	Truszczynski Andrzej Romuald A19;Steinhauser Marc A17;Matusz Pascal A16	52
Collombey/Muraz 1	Fauland Frédéric A 17;Baruchet Oscar B 15;Meyer Pascal B15	47
Forward-Morges 2	Gerard Johan A17;Ehrbar Jens B15;Kreuzberg Stephan B14	46
La Chx-de-Fds 1	Benoit Dominique A16;Schaffter Cédric B15;Arnaud Geoffrey B15	46
Fribourg 1	Piller François B14;Kneuss Olivier A17;Duruz Grégory B14	45
Münchenbuchsee 1	Soom Daniel A16;Lügstenmann Reto B14;Gilliéron Severin B13	43
Stalden 1	Krempus Bostjan B15;Keller Remo A16;Bumann Andreas B11	42

Capitaines d'équipes O40 et O50

Cernier 1	Kohli Olivier;Av.-Robert 33;2052 Fontainemelon;N 076 318 74 53; B 032 853 74 53;copyok@net2000.ch
Cortailod 1	Devaud Philippe;Rte de Brena 13A;2012 Auvonnier;P 032 730 49 48; N 079 337 70 29; phdevaud@net2000.ch
Côte Peseux 1	Delestre Christophe;Fbg de l'Hôpital 56;2000 Neuchâtel;N 079 635 48 08; cdelestre2006@yahoo.fr
Delémont 1	Guyot Georges;Rue Rambévaux 3;2852 Courtételle;P 032 422 25 32;
Delémont 2	Schönthal Christof;Liesbergerstrasse 10;4254 Liesberg Dorf;
La Chx-de-Fds 1	Crameri Gérard;Nord 183a;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 13 12; B 032 963 10 53; gerard.crameri@anjtt.ch
Moutier 1	Koenig Alain;Chalière 31;2740 Moutier;P 032 493 35 83;N 079 307 06 49; alain.koenig@anjtt.ch
Moutier 2	Steiner Philippe;Rue de l'Avenir 16;2740 Moutier;P 032 493 65 76; N 079 483 97 05; philippesteiner@bluewin.ch
Omega 1	Bertato Alessandro;Kirchenfeldweg 15a;2504 Bienne;P 032 341 39 21; N 078 767 21 65; B 032 655 72 36; abertato@bluewin.ch
Porrentruy 1	Gerber David;Combe l'Oiseau 31;2916 Fahy;P 032 476 69 63; N 078 831 42 54; dged@bluewin.ch
Tramelan 1	Tellenbach Eric;Chautenatte 27c;2720 Tramelan;P 032 487 53 64; N 079 675 33 05; eric.tellenbach@cec.clientis.ch

Capitaines d'équipes Elite 1ère ligue

Cernier 1	Mikic Stevan;Rue de la Paix 121;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 968 12 96; N 079 294 55 66; stevan.mikic@anjtt.ch
Cortailod 2	Hick Pascal;Le Tombex 2;1426 Concise;P 024 420 12 74;N 078 773 59 77; B 024 445 44 61; pascal.hick@lerepuis.ch
Cortailod 3	Gasser Philippe;Creux-du-sable 7;2013 Colombier NE;P 032 841 52 42; B 031 910 21 21; phil.gasser@bluewin.ch
Côte Peseux 1	Cherkaoui Younos;Chemin des Carells 11e;2034 Peseux;P 032 731 58 71; N 079 612 42 57; younosch02@hotmail.com
Côte Peseux 2	Lesch Torben;Addoz 48;2017 Boudry;P 032 842 28 38;noelesch@net2000.ch
Delémont 1	Nusbaumer Blaise;Molière 36;2800 Delémont;P 032 423 01 93; N 076 321 86 51;blaise.n@cttdelémont.ch
La Chx-de-Fds 2	Kneuss Valentin;La Bise-Noire;2333 La Cibourg;P 032 963 11 19; N 079 643 56 10; valentin.kneuss@hotmail.com
La Chx-de-Fds 3	Calame Yves;Rue des Arpenteurs 24;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 558 48 48;N 078 731 58 38;
Moutier 1	Koenig Alain;Chalière 31;2740 Moutier;P 032 493 35 83;N 079 307 06 49; alain.koenig@anjtt.ch
St-Imier 1	Queloz David;Pont 20;2610 St-Imier;P 032 940 18 09;N 079 340 33 88; david.queloz@studer.com

Composition équipes O40/O50

Cortaillod 1	Devaud Philippe B15;Jacobsen Jens B12;El Harouchy Mamoun B13	40
La Chx-de-Fds 1	Benoit Dominique A16;Droz-Grey Sébastien C10;Calame Yves C9	35
Moutier 1	Koenig Alain C10;Zbinden John C10;Py Jean-Christophe B11	31
Cernier 1	Kohli Olivier C9;Mikic Stevan B11;Fisette Pierre C10	30
Delémont 1	Guyot Georges B13;Chételat Daniel C8;Moreno Castro Joaquin C7	28
Côte Peseux 1	Delestre Christophe C6;Lesch Torben C9;Joseph Pascal C6	21
Omega 1	Bertato Alessandro D5;Detorrenté Albert C10;Hannappel Aribert D5	20
Tramelan 1	Tellenbach Eric C6;Geiser Gérard C6;Boegli Denis D4	16
Moutier 2	Steiner Philippe D5;Rebetez Dimitri D4;Cléménçon Michel D4	13
Delémont 2	Schönthal Christof D4;Voyame Michel D4;Veya Bernard D4	12
Porrentruy 1	Gerber David D2;Thiébaudgeorges Olivier D2;Hänggi Yves Olivier D1	5

Composition équipes 1ère ligue

Delémont 1	Nusbaumer Blaise B13;Voyame David A17;Guyot Georges B13	43
Cortaillod 2	Hick Pascal B14;El Harouchy Mamoun B13;Puertas Carlos B12	39
Côte Peseux 1	Mignot Christian B14;Tang Shirui B13;Tänzer Torne B12	39
Cortaillod 3	Gasser Philippe C10;Devaud Philippe B15;Schild Frédéric B13	38
La Chx-de-Fds 2	Kneuss Valentin C9;Boyard David B13;Dabet Florent B12	34
La Chx-de-Fds 3	Calame Yves C9;Droz-Grey Sébastien C10;Persoz Fabien B13	32
Cernier 1	Mikic Stevan B11;Fisette Pierre C10;Barfuss Marc C10	31
Moutier 1	Koenig Alain C10;Perissinotto Paolo C9;Py Jean-Christophe B11	30
Côte Peseux 2	Lesch Torben C9;Oran Thomas C10;Pazeller Vincent C8	27
St-Imier 1	Queloz David C8;Golay Fabien C8;Blanc Alain C7	23

Capitaines d'équipes Elite 2ème ligue, groupe 1

Centre Portugais 1	Paulo Fernando;Rue 1er Mars 16;2206 Les Geneveys S/Coffrane; P 032 857 26 35;N 079 224 13 33;
Coffrane 1	Braem Patrick;Chemin de Sonressert 1;2016 Cortaillod;P 032 841 20 68; N 079 744 21 18; pbraem@bluewin.ch
Côte Peseux 3	Delestre Christophe;Fbg de l'Hôpital 56;2000 Neuchâtel;N 079 635 48 08; cdelestre2006@yahoo.fr
Courfouvre 1	Allimann Denis;Faverge 16;2853 Courfouvre;P 032 426 75 52;
Delémont 3	Barthe Jérémy;Rue De Blanche-Pierre 18;2800 Delémont;N 079 758 29 09;
La Chx-de-Fds 5	Grand Raphaël;Gentianes 40;2300 La Chau-de-Fonds;P 032 635 35 65; N 079 689 01 23; la_poste@hispeed.ch
Moutier 2	Steiner Philippe;Rue de l'Avenir 16;2740 Moutier;P 032 493 65 76; N 079 483 97 05; philippesteiner@bluewin.ch
Nugerol-Landeron 2	Egger Sébastien;Cit�-Robinson 17;2074 Marin-Epagnier;P 032 753 97 75; N 079 335 16 19; egger_seb@yahoo.fr
Omega 1	Schwab Olivier;Sch�rlistrasse 3;2563 Ipsach;P 032 341 59 01;N 079 724 16 00; B 058 221 14 79; olivier.schwab@bluewin.ch
P�ry 1	Marti Alain;Fin Du Pertuis 8A;2605 Sonceboz;P 032 489.19.91;B 032 486 07 92; alain.marti@erz.be.ch

Capitaines d'équipes Elite 2ème ligue, groupe 2

Bienne 1	Magnus Julien;Route de B�ren 27;2504 Biel/Bienne;P 032 341 93 28; N 078 896 71 68; j-magnus@bluewin.ch
Cernier 2	M�ller Yanick;Landeyeux 3b;2046 Fontaines NE;P 032 731 94 73; N 076 430 29 51; yan.mueller@bluewin.ch
C�te Peseux 4	Roulet Christophe;Evole 66;2000 Neuch�tel;P 032 730 57 62;N 079 785 06 41; roulet_christophe@hotmail.com
C�te Peseux 5	Eltschinger Alan;Carrels 9 a;2034 Peseux;P 032 731 22 94;N 076 466 11 89; alan_e07@hotmail.com
Del�mont 2	Douik Mathieu;Rte de Porrentruy 22;2800 Del�mont;
La Chx-de-Fds 4	Clerc Patrice;Epargne 16;2300 La Chau-de-Fonds;P 032 914 37 22; N 079 761 71 75; pa_clerc@bluewin.ch
Le Locle 1	Schumacher Olivier; Sch�rlistrasse 3 /2563 Ipsach
Nugerol-Landeron 1	Schreyer Julien;Faubourg 7;2525 Le Landeron;N 079 413 11 34; julien_schreyer_27@hotmail.com
P�ry 2	Meyer Kevin;Route de B�ren 16;2504 Biel/Bienne;
Tramelan 1	Geiser G�rard;Rue des Vernes 12A;2013 Colombier NE; P 032 842 66 32;lesgeiser@net2000.ch

Composition équipes 2ème ligue, groupe 1

Courfaveir 1	Schaffter Laurent B14;Gonon Xavier C10;Sommer Thierry C7	31
Delémont 3	Barthe Jérémy C7;Vendé Loïc C10;Moreno Castro Joaquin C7	24
Côte Peseux 3	Delestre Christophe C6;Cherkaoui Younos C10;Gerber Dylan C7	23
Omega 1	Pung Hang-Tong D5;Detorrenté Albert C10;Hannappel Aribert D5	20
Moutier 2	Steiner Philippe D5;Zbinden John C10;Cléménçon Michel D4	19
La Chx-de-Fds 5	Grand Raphaël D5;Catana Luis C8;Magnin François D5	18
Péry 1	Marti Alain D5;Ehrbar Marcel C6;Monnin David C7	18
Coffrane 1	Braem Patrick C7;Bammerlin Werner C6;Ruedin Christophe D4	17
Nugerol-Landeron 2	Egger Sébastien D5;Spring Benjamin C6;Gerber Joël D5	16
Centre Portugais 1	Paulo Fernando D4;Ferreira Fernando D4;Campos Carlos D3	11

Composition équipes 2ème ligue, groupe 2

Le Locle 1	Schumacher Olivier C8;Schluter Patrick B11;Bernardi Denis C7	26
Delémont 2	Douik Mathieu C8;Herrmann Sébastien C9;Chételat Daniel C8	25
Bienne 1	Magnus Julien C10;Kilinda Desire C7;Castella Pascal C7	24
Cernier 2	Müller Yanick C7;Kohli Olivier C9;Lanfranchi Pascal C6	22
Côte Peseux 5	Eltschinger Alan C7;Fiorese Alex C6;Joseph Pascal C6	19
Côte Peseux 4	Roulet Christophe C7;Oliveira Ricardo C8;Götz Florian D4	19
La Chx-de-Fds 4	Clerc Patrice C6;Hyseni Besnik C6;Bieler Yves C6	18
Tramelan 1	Geiser Gérard C6;Tellenbach Eric C6;Sousa Filipe D5	17
Nugerol-Landeron 1	Schreyer Julien C6;Rapoula Sandra C6;Netuschill Pierre-Edouard D4	16
Péry 2	Meyer Kevin D4;Holder Gaspard C6;Zimmermann Michel C6	16

Capitaines d'équipes Elite 3ème ligue, groupe 1

Cernier 3	Allimann Marcel;Rue des Rosiers 10;2054 Chézard-St-Martin;P 032 852 08 09; N 079 252 15 87; mcqgallimann@net2000.ch
Cortailod 4	Jornod Olivier;Philippe-Suchard 10A;2017 Boudry;P 032 841 40 33;
La Chx-de-Fds 7	Baracchi Karen;Gare 14;2400 Le Locle;P 032 931 19 69;N 078 818 24 34;
Métalor 1	Lombardet Sylvain;Rue de Chasseral 4;2053 Cernier;P 032 730 46 27; N 079 607 87 88; B 032 854 94 02; sy.lombardet@net2000.ch
Métalor 2	Currat Michel;Route du Lac 9;2012 Auvernier;michel.currat@bluewin.ch
Néraoui 1	Mendes Victor;Rue Leuba 2;2103 Noiraigue;P 032 730 45 00;N 079 279 27 04; mvmen@net2000.ch
Nugerol-Landeron 3	Pérez Jean-Francois;Av. de la Gare 3;2000 Neuchâtel;P 032 725 43 10; N 079 567 98 31; perez_jf@hotmail.com
Nugerol-Landeron 5	Di Prinzio Leandro;Cerisiers 36;2000 Neuchâtel;P 032 753 50 13;

Capitaines d'équipes Elite 3ème ligue, groupe 2

Cernier 4	Thomann Pierre;Chatelard 19;2052 Fontainemelon;P 032 853 43 75; N 079 786 95 14; melon.thomann@bluewin.ch
Cortailod 5	Monnier Patrick;Monchevaux 8;2022 Bevaix;P 032 846 39 32;N 0796076421;
Côte Peseux 6	De Almeida Oliveira Gerson;Route de Neuchâtel 47;2034 Peseux; P 032 730 19 74;N 079 304 90 31; suisseniger@hotmail.com
La Chx-de-Fds 9	Crameri Gérard;Nord 183a;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 13 12; B 032 963 10 53; gerard.crameri@anjtt.ch
Le Locle 2	Heiniger Laetitia;Erogés-Dessus 15;2400 Le Locle;N 078 913 51 81;
Nugerol-Landeron 4	Rosé Jean-Philippe;Ruelle de la Forge 5;2023 Gorgier;P 032 710 07 65; N 076 501 49 39; jprose@net2000.ch
Philip Morris 1	Lopez Sandro;Rue Paul Vouga 212;2074 Marin-Epagnier;P 032 754 12 28; N 079 665 83 46; cosimo-sandro.lopez@pmintl.com

Composition équipes 3ème ligue, groupe 1

Cernier 3	Allimann Marcel D4;Langel Maud-Elodie C8;Weber Cédric D5	17
Métalor 1	Lombardet Sylvain D5;Lombardet Daniel C6; Nussbaum Jean-Charles D4	15
La Chx-de-Fds 7	Baracchi Karen D3;Perrenoud Benoit C6;Bühler Julien D4	13
Néraoui 1	Mendes Victor D4;Mendes Jose D4;Jallard Nils D4	12
Métalor 2	Kauer Hans-Peter C6;Currat Rémy D3;Farruggio Giovanni D2	11
Nugerol-Landeron 3	Pérez Jean-Francois D5;Wagner Sven D3;Mühlemann Christine D3	11
Cortailod 4	Wirth Kilian D4;Diep Kim-Long D3;Candeias Rogerio D3	10
Nugerol-Landeron 5	Di Prinzio Leandro D2;Kaufmann Robert D 3;Morax Roland D3	8

Composition équipes 3ème ligue, groupe 2

Cernier 4	Metz Raphael C6;Jeanfavre Vincent D5;Huguenin Gil D5	16
Côte Peseux 6	De Almeida Oliveira Gerson D3;Jeckelmann Jean-Paul C9; Jeanneret Thierry D3	15
Philip Morris 1	Lopez Sandro D3;Piscopiello Biagio D2;Santos Antonio C8	13
Le Locle 2	Heiniger Laetitia D2;Delon Michel D4;Vojinovic Goran D4	10
Nugerol-Landeron 4	Rosé Jean-Philippe D5;Rieder Heinz D4;Hartmann Kevin D1	10
La Chx-de-Fds 9	Cekicer Emre D4;Jeannet Nino D2;Meyer Cyril D2	8
Cortailod 5	Monnier Patrick D3;Vaucher Jean-François D2;Berger Gilles D2	7

Capitaines d'équipes Elite 3ème ligue, groupe 3

Delémont 5	Bregnard Raymond; Temple 40; 2800 Delémont; P 032 422 77 72; raymond.b@cttdelemont.ch
La Chx-de-Fds 6	Kneuss Sébastien; La Bise-Noire; 2333 La Cibourg; P 032 963 11 19; N 0797865612; sebastien.kneuss@hotmail.com
Le Locle 3	Isler Christophe; Nord 177; 2300 La Chaux-de-Fonds; N 076 445 36 18; christopheisler@hotmail.com
Moutier 3	Maître Claude; Rue De Moron 13a; 2742 Perrefitte;
Porrentruy 2	Thiébaudgeorges Olivier; Rue de l'Eglise 2; 2900 Porrentruy; P 032 466 24 36; N 079 838 17 76; o.th@bluewin.ch
Tavannes 1	Affolter Jean-Denis; Rue du Foyer 14; 2710 Tavannes; P 032 481.17.55;
Tramelan 2	Boegli Denis; Près 39; 2720 Tramelan; P 032 487 57 25; N 076 557 43 26; denis.boegli@ceff.ch

Capitaines d'équipes Elite 3ème ligue, groupe 4

Bienne 2	Bazan David; Rue de Boujean 141; 2504 Biel/Bienne; N 079 324 59 23; bazandavid@hotmail.com
Delémont 4	Voyame Michel; Romains 6; 2800 Delémont; P 032 422 31 47; michel_voyame@bluewin.ch
La Chx-de-Fds 8	Winkelmann Frederic; Petite Côte 24; 2336 Les Bois; P 032 926 14 82;
Omega 2	Bertato Alessandro; Kirchenfeldweg 15a; 2504 Bienne; P 032 341 39 21; N 078 767 21 65; B 032 655 72 36; abertato@bluewin.ch
Porrentruy 1	Deroulers Pierre; Sur la Côte; 2904 Bressaucourt; P 032 466 69 11; N 078 789 52 77; pderoulers@hotmail.com
St-Imier 2	Pedrazzi Julien; Société 1; 2610 St-Imier; P 032 941 32 76; N 078 768 70 97; Julien.Pedrazzi@ceff.ch
Tavannes 2	Bosch Bertrand; Rue du Milieu 4; 2710 Tavannes; P 032 481 36 53; bert.bosch@bluewin.ch

Composition équipes 3ème ligue, groupe 3

La Chx-de-Fds 6	Mikic Sreten D5; Savanyu Timothy C9; Liechti Nicolas D4	18
Delémont 5	Ackermann Ludovic C6; Schönthal Christof D4; Guyot Luc D4	14
Tavannes 1	Affolter Jean-Denis C6; Moy Claude-Alain D3; Bonivento Mauro D4	13
Moutier 3	Parrat Fabienne D5; Rebetez Dimitri D4; Kropf Didier D3	12
Le Locle 3	Isler Christophe D5; Ardahalian Laurent D2; Rosetta Luca D1	8
Tramelan 2	Boegli Denis D4; Schneider Théo D2; Nicolet Sébastien D1	7
Porrentruy 2	Thiébaudgeorges Olivier D2; Gerber Emile D3; Gerber David D2	7

Composition équipes 3ème ligue, groupe 4

Delémont 4	Voyame Michel D4; Niederhauser Yan C8; Moreno Kilian C6	18
Porrentruy 1	Deroulers Pierre C7; Guinans Mathieu C6; Gerber Arthur D3	16
Omega 2	Bertato Alessandro D5; Jaccard Laurent D5; Haller Hanspeter D3	13
La Chx-de-Fds 8	Winkelmann Frederic D3; Petermann Patrick D5; Bartolomeo Antonio D3	11
Bienne 2	Bazan David D3; Tran Michel D3; Vögeli Philippe D3	9
St-Imier 2	Pedrazzi Julien D3; Bourquin Pierre-Alain D3; Lo Alaing D3	9
Tavannes 2	Bosch Bertrand D3; Engelmann Sébastien D2; Ménard Stéphane D2	7

Capitaines d'équipes Elite 4ème ligue, groupe 1

Coffrane 2	Marti Pascal;Rue Charles-L'Eplattenier 18;2206 Les Geneveys S/Coffrane; P 032 857 22 22;N 079 822 22 91; B 058 454 33 33; pascal.marti@post.ch
Côte Peseux 7	Degol Nicole;Place de la Fontaine 5;2034 Peseux; P 032 731 97 19;adrien_degol@hotmail.com
Gorgier 1	Gaschen Christian;Chemin des Sources 8;2013 Colombier NE;
La Chx-de-Fds 10	Perrinjaquet Jean-Claude;Nord 11;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 968 15 22; jean-claude.perrinjaquet@bluewin.ch
La Chx-de-Fds 11	Crameri Gérard;Nord 183a;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 13 12; B 032 963 10 53; gerard.crameri@anjtt.ch
Le Locle 4	Delon Michel;Chemin de la Baume 8;83190 Ollioules;
Néraoui 2	Taboga Jérémie;Rue des mine 2;2105 Travers;N 078 856 93 63; tabog_8@hotmail.com
Philip Morris 2	Da Silva Domingos;En Segrin 4;2016 Cortaillod;P 032 842 54 56; B 024 436 45 15; espinho@bluewin.ch

Capitaines d'équipes Elite 4ème ligue, groupe 2

Bienne 3	Colamartino Mauro;Nelkenweg 25;2502 Biel/Bienne;N 076 420 80 41;
Courfaivre 2	Renaud Sebastien;Pâquerettes 26;2854 Bassecourt;P 032 426 56 69; N 078 669 61 56; www.sebbes@hotmail.com
Delémont 6	Charmillot Patrick;Ruelle de la Cure 18;2829 Vermes;P 032 422 05 36; N 079 377 64 01; B 032 420 51 70; p.ch@bluewin.ch
Moutier 4	Ryf Julien;Chalière 29;2740 Moutier;P 032 493 38 37;N 079 745 84 20; julien.ryf@hotmail.com
Omega 3	Gossin Philippe;Rue du Clos 17;2502 Biel/Bienne;P 032 323 58 49; philippe.gossin@smile.ch
Péry 3	Marti Alain;Fin Du Pertuis 8A;2605 Sonceboz;P 032 489.19.91;B 032 486 07 92; alain.marti@erz.be.ch
Porrentruy 3	Gschwind Thibaut;Le Pétii 48K;2922 Mormont;P 079 745 89 77; titigschwind@hotmail.com
Porrentruy 4	Savary Nicolas;Coin du jonc 24;2942 Alle;P 032 471 25 78;savad@bluewin.ch

Composition équipes 4ème ligue, groupe 1

Coffrane 2	Marti Pascal D5;Borsky Ladislav D3;Benguereel Jacques D2	10
Gorgier 1	Gaschen Christian D2;Caldarese Yvan D2;Weibel Cédric D2	6
La Chx-de-Fds 10	Kneuss Sébastien D3;Porta Matthieu D2;Seewer Olivier D1	6
Côte Peseux 7	Degol Nicole D1;Meyland Lucas D2;Schlaeppy Daniel D2	5
Philip Morris 2	Da Silva Domingos D2;Aeschlimann Reynald D1;Sausser Youri D2	5
La Chx-de-Fds 11	Schaer Lucien D1;Faye Seydou D1;Morales Andonis D2	4
Le Locle 4	Humbert Evan D1;Badillo Wakil Ismael D1;Mougin Emile D1	3
Néraoui 2	Taboga Jérémie D1;Diana Valentin D1;Mury David D1	3

Composition équipes 4ème ligue, groupe 2

Courfaivre 2	Renaud Sebastien D2;Schaller Philippe D5;Allimann Denis D3	10
Péry 3	Vezzoli Lucas D2;Marti Claire D3;Sansonnens Rémy D2	7
Omega 3	Gossin Philippe D1;Tzioros Paul D3;Vogt Jacques D2	6
Moutier 4	Ryf Julien D1;Steiner Romain D2;Aimone Bernard D2	5
Bienne 3	Colamartino Mauro D1;Phan Thanh Tam Philippe D2; Theraulaz Algan D1	4
Porrentruy 3	Hänggi Yves Olivier D1;Gschwind Thibaut D1;Turberg Loïc D1	3
Delémont 6	Charmillot Patrick D1;Ferreira Vaz Nelson José D1; Stadelmann José D1	3
Porrentruy 4	Savary Nicolas D1;Thiébaudgeorges Bryan D1;Courbat Jerome D1	3

LNB, groupe 1



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

LNB Groupe/Groupe 1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1 31.8 - 2.9	2	1.9	14:00	Lenzburg 1	UGS-Chênois 1	15.12	17:30		T. 8 14.12 - 16.12
	2	2.9	15:30	Veyrier 1	Vevey 1	15.12	14:00	1	
	1	2.9	16:00	ZZ-Lancy 1	Ostermundigen 1	15.12	16:00		
		1.9	15:45	Bulle 1	Cortaillod 1	15.12	20:00	1	
T. 2 7.9 - 9.9	1	7.9	20:00	Vevey 1	UGS-Chênois 1	12.1	17:30		T. 9 11.1 - 13.1
	2	9.9	14:00	Lenzburg 1	Veyrier 1	13.1	15:30	2	
	1	8.9	20:00	Cortaillod 1	ZZ-Lancy 1	12.1	16:00	1	
		8.9	16:00	Ostermundigen 1	Bulle 1	12.1	15:45		
T. 3 21.9 - 21.10		22.9	17:30	UGS-Chênois 1	Ostermundigen 1	26.1	16:00		T. 10 25.1 - 2.2
	2	7.10	15:30	Veyrier 1	Cortaillod 1	26.1	20:00	1	
	1	20.10	16:00	ZZ-Lancy 1	Lenzburg 1	27.1	14:00	2	
		29.9	15:45	Bulle 1	Vevey 1	26.1	14:00	1	
T. 4 2.11 - 4.11	1	3.11	20:00	Cortaillod 1	UGS-Chênois 1	24.2	17:30		T. 11 15.2 - 24.2
		3.11	16:00	Ostermundigen 1	Veyrier 1	17.2	15:30	2	
	1	3.11	14:00	Vevey 1	ZZ-Lancy 1	22.2	20:00	1	
	2	4.11	14:00	Lenzburg 1	Bulle 1	16.2	15:45		
T. 5 9.11 - 11.11		10.11	17:30	UGS-Chênois 1	Bulle 1	9.3	15:45		T. 12 8.3 - 10.3
	1	10.11	16:00	ZZ-Lancy 1	Veyrier 1	10.3	15:30	2	
	1	10.11	20:00	Cortaillod 1	Vevey 1	8.3	20:00	1	
	1	9.11	20:00	Lenzburg 1	Ostermundigen 1	9.3	16:00		
T. 6 16.11 - 18.11	1	17.11	16:00	ZZ-Lancy 1	UGS-Chênois 1	23.3	17:30		T. 13 22.3 - 23.3
		17.11	15:45	Bulle 1	Veyrier 1	23.3	15:30	2	
	2	18.11	14:00	Lenzburg 1	Cortaillod 1	23.3	20:00	1	
		17.11	16:00	Ostermundigen 1	Vevey 1	23.3	14:00	1	
T. 7 7.12 - 9.12		8.12	17:30	UGS-Chênois 1	Veyrier 1	24.3	15:30	2	T. 14 24.3 - 24.3
	1	8.12	16:00	ZZ-Lancy 1	Bulle 1	24.3	15:45		
	1	8.12	20:00	Cortaillod 1	Ostermundigen 1	24.3	15:00		
	1	8.12	14:00	Vevey 1	Lenzburg 1	24.3	14:00	2	

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

LNC, groupe 2



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

LNC Groupe/Groupe 2

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1		29.8	19:30	Thun 1	Belp 1	15.12	19:00		T. 8
1.9		1.9	14:00	Forward-Morges 2	Stalden 1	15.12	17:00		10.12
-		1.9	17:00	La Chx-de-Fds 1	Fribourg 1	15.12	15:00	1	-
7.9		7.9	19:30	Münchenbuchsee 1	Collombey/Muraz 1	12.12	20:00		16.12
T. 2		8.9	17:00	Stalden 1	Belp 1	12.1	19:00	1	T. 9
8.9		8.9	15:30	Thun 1	Forward-Morges 2	12.1	13:00		12.1
-		22.9	17:00	Collombey/Muraz 1	La Chx-de-Fds 1	12.1	16:00		-
23.9	1	8.9	15:00	Fribourg 1	Münchenbuchsee 1	18.1	19:30		18.1
T. 3	1	20.10	19:00	Belp 1	Fribourg 1	26.1	15:00	1	T. 10
1.10		13.10	14:00	Forward-Morges 2	Collombey/Muraz 1	26.1	17:00		21.1
-		6.10	17:00	La Chx-de-Fds 1	Thun 1	26.1	15:30		-
26.10		26.10	19:30	Münchenbuchsee 1	Stalden 1	26.1	17:00		27.1
T. 4		3.11	17:00	Collombey/Muraz 1	Belp 1	2.2	19:00	1	T. 11
29.10	1	3.11	15:00	Fribourg 1	Forward-Morges 2	2.2	14:00		28.1
-		3.11	16:00	Stalden 1	La Chx-de-Fds 1	2.2	16:00		-
4.11		3.11	15:30	Thun 1	Münchenbuchsee 1	30.1	19:30		7.2
T. 5		16.11	19:30	Münchenbuchsee 1	Belp 1	16.2	19:00	1	T. 12
11.11		17.11	14:00	Forward-Morges 2	La Chx-de-Fds 1	16.2	16:00		16.2
-		17.11	17:00	Collombey/Muraz 1	Stalden 1	18.2	20:00		-
18.11		17.11	15:30	Thun 1	Fribourg 1	16.2	15:00	1	22.2
T. 6		1.12	16:00	La Chx-de-Fds 1	Belp 1	1.3	19:45	1	T. 13
26.11		1.12	10:00	Münchenbuchsee 1	Forward-Morges 2	24.2	14:00		24.2
-		1.12	15:30	Thun 1	Collombey/Muraz 1	27.2	20:00		-
1.12		1.12	17:00	Stalden 1	Fribourg 1	24.2	15:00	1	1.3
T. 7	1	8.12	19:00	Belp 1	Forward-Morges 2	23.3	13:00		T. 14
3.12		8.12	16:00	La Chx-de-Fds 1	Münchenbuchsee 1	22.3	19:30		18.3
-		8.12	17:00	Collombey/Muraz 1	Fribourg 1	23.3	15:00	1	-
9.12		8.12	17:00	Stalden 1	Thun 1	23.3	15:30		24.3

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

O40 / O50 Groupés

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTTT

Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

1ère ligue



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

1ère Ligue L1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1 3.9 - 9.9		5.9	20:00	Moutier 1	Cernier 1	17.1	19:30		T. 10
	1	7.9	20:00	Cortaillod 2	Cortaillod 3	18.1	20:00	1	14.1
		5.9	20:00	La Chx-de-Fds 3	La Chx-de-Fds 2	16.1	20:00		-
		3.9	20:15	St-Imier 1	Delémont 1	18.1	20:15	1	20.1
	1	6.9	20:00	Côte Peseux 2	Côte Peseux 1	23.1	19:30	1	
T. 2 17.9 - 23.9		19.9	20:00	La Chx-de-Fds 2	Cortaillod 2	1.2	20:00	1	T. 11
	1	21.9	20:15	Delémont 1	Côte Peseux 2	31.1	20:00	1	28.1
		20.9	19:30	Cernier 1	St-Imier 1	28.1	20:15		-
		21.9	20:00	Cortaillod 3	Moutier 1	6.2	20:00		3.2
	1	12.9	19:30	Côte Peseux 1	La Chx-de-Fds 3	30.1	20:00		
T. 3 1.10 - 7.10	1	5.10	20:00	Cortaillod 2	La Chx-de-Fds 3	6.2	20:00		T. 12
		3.10	20:00	Moutier 1	La Chx-de-Fds 2	30.1	20:00		4.2
		1.10	20:15	St-Imier 1	Cortaillod 3	8.2	20:00	1	-
	1	4.10	20:00	Côte Peseux 2	Cernier 1	7.2	19:30		10.2
	1	5.10	20:15	Delémont 1	Côte Peseux 1	6.2	19:30	1	
T. 4 22.10 - 28.10		24.10	20:00	La Chx-de-Fds 2	St-Imier 1	18.2	20:15		T. 13
		17.10	20:00	La Chx-de-Fds 3	Moutier 1	20.2	20:00		18.2
		25.10	19:30	Cernier 1	Delémont 1	22.2	20:15	1	-
	1	26.10	20:00	Cortaillod 3	Côte Peseux 2	21.2	20:00	1	24.2
	1	26.10	20:00	Cortaillod 2	Côte Peseux 1	13.2	19:30	1	
T. 5 12.11 - 18.11		14.11	20:00	Moutier 1	Cortaillod 2	8.3	20:00	1	T. 14
		12.11	20:15	St-Imier 1	La Chx-de-Fds 3	6.3	20:00		4.3
	1	15.11	20:00	Côte Peseux 2	La Chx-de-Fds 2	13.3	20:00		-
	1	16.11	20:15	Delémont 1	Cortaillod 3	8.3	20:00	1	10.3
	1	21.11	19:30	Côte Peseux 1	Cernier 1	7.3	19:30		
T. 6 26.11 - 2.12		28.11	20:00	La Chx-de-Fds 2	Delémont 1	15.3	20:15	1	T. 15
		5.12	20:00	La Chx-de-Fds 3	Côte Peseux 2	14.3	20:00	1	11.3
	1	30.11	20:00	Cortaillod 2	St-Imier 1	11.3	20:15		-
		29.11	19:30	Cernier 1	Cortaillod 3	15.3	20:00	1	17.3
	1	28.11	19:30	Côte Peseux 1	Moutier 1	13.3	20:00		
T. 7 10.12 - 16.12		10.12	20:15	St-Imier 1	Moutier 1	27.3	20:00		T. 16
	1	13.12	20:00	Côte Peseux 2	Cortaillod 2	22.3	20:00	1	25.3
		14.12	20:15	Delémont 1	La Chx-de-Fds 3	27.3	20:00		-
		13.12	19:30	Cernier 1	La Chx-de-Fds 2	3.4	20:00		31.3
	1	14.12	20:00	Cortaillod 3	Côte Peseux 1	27.3	19:30	1	
T. 8 17.12 - 23.12		12.12	20:00	La Chx-de-Fds 2	Cortaillod 3	19.4	20:00	1	T. 17
		19.12	20:00	La Chx-de-Fds 3	Cernier 1	18.4	19:30		15.4
	1	21.12	20:00	Cortaillod 2	Delémont 1	19.4	20:15	1	-
		19.12	20:00	Moutier 1	Côte Peseux 2	18.4	20:00	1	21.4
	1	19.12	19:30	Côte Peseux 1	St-Imier 1	15.4	20:15		
T. 9 7.1 - 13.1	1	10.1	20:00	Côte Peseux 2	St-Imier 1	22.4	20:15		T. 18
	1	11.1	20:15	Delémont 1	Moutier 1	24.4	20:00		29.4
		10.1	19:30	Cernier 1	Cortaillod 2	26.4	20:00	1	-
	1	11.1	20:00	Cortaillod 3	La Chx-de-Fds 3	24.4	20:00		5.5
			9.1	20:00	La Chx-de-Fds 2	Côte Peseux 1	24.4	19:30	1

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coups : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

2ème ligue, groupe 1



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

2ème Ligue Groupe 1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1		4.9	20:00	Centre Portugais 1	La Chx-de-Fds 5	18.1	20:00		T. 10
3.9		7.9	19:45	Péry 1	Omega 1	15.1	19:45		14.1
-		5.9	20:00	Moutier 2	Courfaivre 1	15.1	20:00		-
9.9		3.9	20:15	Coffrane 1	Nugeroi-Landeron 2	18.1	20:00		20.1
	1	13.9	20:00	Côte Peseux 3	Delémont 3	15.1	19:30	1	
T. 2		18.9	20:00	Courfaivre 1	Péry 1	1.2	19:45		T. 11
17.9		21.9	20:00	Nugeroi-Landeron 2	Côte Peseux 3	24.1	20:00	1	28.1
-		21.9	20:00	La Chx-de-Fds 5	Coffrane 1	28.1	20:15		-
23.9		18.9	19:45	Omega 1	Centre Portugais 1	29.1	20:00		3.2
	1	18.9	19:30	Delémont 3	Moutier 2	30.1	20:00		
T. 3		3.10	19:45	Péry 1	Moutier 2	6.2	20:00		T. 12
1.10		2.10	20:00	Centre Portugais 1	Courfaivre 1	5.2	20:00		4.2
-		1.10	20:15	Coffrane 1	Omega 1	5.2	19:45		-
7.10		1	27.9	20:00	Côte Peseux 3	La Chx-de-Fds 5	8.2	20:00	10.2
	1	5.10	20:00	Nugeroi-Landeron 2	Delémont 3	5.2	19:30	1	
T. 4		23.10	20:00	Courfaivre 1	Coffrane 1	18.2	20:15		T. 13
22.10		24.10	20:00	Moutier 2	Centre Portugais 1	19.2	20:00		18.2
-		26.10	20:00	La Chx-de-Fds 5	Nugeroi-Landeron 2	22.2	20:00		-
28.10		23.10	19:45	Omega 1	Côte Peseux 3	14.2	20:00	1	24.2
		26.10	19:45	Péry 1	Delémont 3	19.2	19:30	1	
T. 5		13.11	20:00	Centre Portugais 1	Péry 1	8.3	19:45		T. 14
12.11		12.11	20:15	Coffrane 1	Moutier 2	6.3	20:00		4.3
-	1	8.11	20:00	Côte Peseux 3	Courfaivre 1	5.3	20:00		-
18.11		16.11	20:00	Nugeroi-Landeron 2	Omega 1	5.3	19:45		10.3
	1	13.11	19:30	Delémont 3	La Chx-de-Fds 5	8.3	20:00		
T. 6		27.11	20:00	Courfaivre 1	Nugeroi-Landeron 2	15.3	20:00		T. 15
26.11		28.11	20:00	Moutier 2	Côte Peseux 3	7.3	20:00	1	11.3
-		7.12	19:45	Péry 1	Coffrane 1	11.3	20:15		-
2.12		30.11	20:00	La Chx-de-Fds 5	Omega 1	12.3	19:45		17.3
	1	27.11	19:30	Delémont 3	Centre Portugais 1	5.3	20:00		
T. 7		10.12	20:15	Coffrane 1	Centre Portugais 1	26.3	20:00		T. 16
10.12		1	20.12	20:00	Côte Peseux 3	Péry 1	22.3	19:45	25.3
-		7.12	20:00	Nugeroi-Landeron 2	Moutier 2	27.3	20:00		-
16.12		14.12	20:00	La Chx-de-Fds 5	Courfaivre 1	26.3	20:00		31.3
		11.12	19:45	Omega 1	Delémont 3	26.3	19:30	1	
T. 8		18.12	20:00	Courfaivre 1	Omega 1	16.4	19:45		T. 17
17.12		19.12	20:00	Moutier 2	La Chx-de-Fds 5	19.4	20:00		15.4
-		14.12	19:45	Péry 1	Nugeroi-Landeron 2	19.4	20:00		-
23.12		18.12	20:00	Centre Portugais 1	Côte Peseux 3	25.4	20:00	1	21.4
	1	18.12	19:30	Delémont 3	Coffrane 1	15.4	20:15		
T. 9		1	17.1	20:00	Côte Peseux 3	Coffrane 1	29.4	20:15	T. 18
7.1		11.1	20:00	Nugeroi-Landeron 2	Centre Portugais 1	30.4	20:00		29.4
-		11.1	20:00	La Chx-de-Fds 5	Péry 1	26.4	19:45		-
13.1		8.1	19:45	Omega 1	Moutier 2	1.5	20:00		5.5
		8.1	20:00	Courfaivre 1	Delémont 3	30.4	19:30	1	

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coups : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

2ème ligue, groupe 2



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

2ème Ligue Groupe 2

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1 3.9 - 9.9		7.9	20:00	Nugeroi-Landeron 1	Bienne 1	18.1	19:30		T. 10
		6.9	19:30	Cernier 2	Le Locle 1	14.1	20:00		14.1
	1	7.9	20:15	Delémont 2	La Chx-de-Fds 4	16.1	20:00		-
	1	4.9	20:00	Côte Peseux 4	Côte Peseux 5	16.1	19:30	1	20.1
		3.9	20:15	Tramelan 1	Péry 2	18.1	19:45		
T. 2 17.9 - 23.9		19.9	20:00	La Chx-de-Fds 4	Cernier 2	31.1	19:30		T. 11
	1	19.9	19:30	Côte Peseux 5	Tramelan 1	28.1	20:15		28.1
		14.9	19:30	Bienne 1	Côte Peseux 4	29.1	20:00	1	-
		17.9	20:00	Le Locle 1	Nugeroi-Landeron 1	1.2	20:00		3.2
		21.9	19:45	Péry 2	Delémont 2	1.2	20:15	1	
T. 3 1.10 - 7.10		4.10	19:30	Cernier 2	Delémont 2	8.2	20:15	1	T. 12
		5.10	20:00	Nugeroi-Landeron 1	La Chx-de-Fds 4	6.2	20:00		4.2
	1	2.10	20:00	Côte Peseux 4	Le Locle 1	4.2	20:00		-
		1.10	20:15	Tramelan 1	Bienne 1	1.2	19:30		10.2
	1	3.10	19:30	Côte Peseux 5	Péry 2	8.2	19:45		
T. 4 22.10 - 28.10		24.10	20:00	La Chx-de-Fds 4	Côte Peseux 4	19.2	20:00	1	T. 13
	1	26.10	20:15	Delémont 2	Nugeroi-Landeron 1	22.2	20:00		18.2
		26.10	19:30	Bienne 1	Côte Peseux 5	20.2	19:30	1	-
		22.10	20:00	Le Locle 1	Tramelan 1	18.2	20:15		24.2
		25.10	19:30	Cernier 2	Péry 2	22.2	19:45		
T. 5 12.11 - 18.11		16.11	20:00	Nugeroi-Landeron 1	Cernier 2	7.3	19:30		T. 14
	1	13.11	20:00	Côte Peseux 4	Delémont 2	8.3	20:15	1	4.3
		12.11	20:15	Tramelan 1	La Chx-de-Fds 4	6.3	20:00		-
	1	14.11	19:30	Côte Peseux 5	Le Locle 1	4.3	20:00		10.3
		16.11	19:45	Péry 2	Bienne 1	8.3	19:30		
T. 6 26.11 - 2.12		28.11	20:00	La Chx-de-Fds 4	Côte Peseux 5	13.3	19:30	1	T. 15
	1	30.11	20:15	Delémont 2	Tramelan 1	11.3	20:15		11.3
		29.11	19:30	Cernier 2	Côte Peseux 4	12.3	20:00	1	-
		30.11	19:30	Bienne 1	Le Locle 1	11.3	20:00		17.3
		30.11	19:45	Péry 2	Nugeroi-Landeron 1	15.3	20:00		
T. 7 10.12 - 16.12	1	11.12	20:00	Côte Peseux 4	Nugeroi-Landeron 1	22.3	20:00		T. 16
		10.12	20:15	Tramelan 1	Cernier 2	4.4	19:30		25.3
	1	12.12	19:30	Côte Peseux 5	Delémont 2	22.3	20:15	1	-
		14.12	19:30	Bienne 1	La Chx-de-Fds 4	27.3	20:00		31.3
		10.12	20:00	Le Locle 1	Péry 2	29.3	19:45		
T. 8 17.12 - 23.12		19.12	20:00	La Chx-de-Fds 4	Le Locle 1	15.4	20:00		T. 17
	1	21.12	20:15	Delémont 2	Bienne 1	26.4	19:30		15.4
		20.12	19:30	Cernier 2	Côte Peseux 5	17.4	19:30	1	-
		21.12	20:00	Nugeroi-Landeron 1	Tramelan 1	15.4	20:15		21.4
		21.12	19:45	Péry 2	Côte Peseux 4	16.4	20:00	1	
T. 9 7.1 - 13.1		7.1	20:15	Tramelan 1	Côte Peseux 4	30.4	20:00	1	T. 18
	1	9.1	19:30	Côte Peseux 5	Nugeroi-Landeron 1	3.5	20:00		29.4
		11.1	19:30	Bienne 1	Cernier 2	2.5	19:30		-
		7.1	20:00	Le Locle 1	Delémont 2	3.5	20:15	1	5.5
		9.1	20:00	La Chx-de-Fds 4	Péry 2	3.5	19:45		

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

3ème ligue, groupe 1



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

3ème Ligue Groupe 1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1	1	12.9	19:30	Métalor 1	Métalor 2	20.12	19:30	1	T. 8
10.9		11.9	20:00	Nugeroi-Landeron 5	Nugeroi-Landeron 3	19.12	20:00		17.12
-		14.9	20:00	La Chx-de-Fds 7	Cernier 3	20.12	19:30		-
16.9	1	14.9	20:00	Cortaillod 4	Néraoui 1	20.12	19:30		23.12
T. 2		26.9	20:00	Nugeroi-Landeron 3	Métalor 1	9.1	19:30	1	T. 9
24.9		27.9	19:30	Cernier 3	Cortaillod 4	11.1	20:00	1	7.1
-	1	27.9	19:30	Métalor 2	La Chx-de-Fds 7	18.1	20:00		-
30.9		27.9	19:30	Néraoui 1	Nugeroi-Landeron 5	8.1	20:00		13.1
T. 3	1	3.10	19:30	Métalor 1	Nugeroi-Landeron 5	22.1	20:00		T. 10
1.10		5.10	20:00	La Chx-de-Fds 7	Nugeroi-Landeron 3	23.1	20:00		21.1
-	1	5.10	20:00	Cortaillod 4	Métalor 2	24.1	19:30	1	-
7.10		4.10	19:30	Cernier 3	Néraoui 1	24.1	19:30		27.1
T. 4		31.10	20:00	Nugeroi-Landeron 3	Cortaillod 4	15.2	20:00	1	T. 11
29.10		30.10	20:00	Nugeroi-Landeron 5	La Chx-de-Fds 7	15.2	20:00		11.2
-	1	1.11	19:30	Métalor 2	Cernier 3	14.2	19:30		-
4.11		1.11	19:30	Néraoui 1	Métalor 1	13.2	19:30	1	17.2
T. 5		9.11	20:00	La Chx-de-Fds 7	Métalor 1	6.3	19:30	1	T. 12
5.11	1	9.11	20:00	Cortaillod 4	Nugeroi-Landeron 5	5.3	20:00		4.3
-		8.11	19:30	Cernier 3	Nugeroi-Landeron 3	6.3	20:00		-
11.11	1	8.11	19:30	Métalor 2	Néraoui 1	28.2	19:30		10.3
T. 6		21.11	20:00	Nugeroi-Landeron 3	Métalor 2	21.3	19:30	1	T. 13
19.11		20.11	20:00	Nugeroi-Landeron 5	Cernier 3	21.3	19:30		18.3
-	1	21.11	19:30	Métalor 1	Cortaillod 4	22.3	20:00	1	-
25.11		15.11	19:30	Néraoui 1	La Chx-de-Fds 7	22.3	20:00		24.3
T. 7	1	7.12	20:00	Cortaillod 4	La Chx-de-Fds 7	26.4	20:00		T. 14
3.12		6.12	19:30	Cernier 3	Métalor 1	24.4	19:30	1	22.4
-	1	6.12	19:30	Métalor 2	Nugeroi-Landeron 5	23.4	20:00		-
9.12		5.12	20:00	Nugeroi-Landeron 3	Néraoui 1	18.4	19:30		28.4

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

3ème ligue, groupe 2



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

3ème Ligue Groupe 2

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1		12.9	19:00	Philip Morris 1	Cernier 4	18.12	20:00		T. 8
10.9	3	14.9	19:00	Côte Peseux 6	Cortaillod 5	21.12	20:00	1	17.12
-		12.9	20:00	Nugerol-Landeron 4	Le Locle 2	17.12	19:45		-
16.9									23.12
T. 2	1	28.9	20:00	Cortaillod 5	Philip Morris 1	9.1	19:00		T. 9
24.9		24.9	19:45	Le Locle 2	La Chx-de-Fds 9	4.1	20:00		7.1
-		25.9	20:00	Cernier 4	Nugerol-Landeron 4	9.1	20:00		-
30.9									13.1
T. 3		3.10	19:00	Philip Morris 1	Côte Peseux 6	25.1	19:00	3	T. 10
1.10		3.10	20:00	Nugerol-Landeron 4	Cortaillod 5	25.1	20:00	1	21.1
-		12.10	20:00	La Chx-de-Fds 9	Cernier 4	22.1	20:00		-
7.10									27.1
T. 4	1	2.11	20:00	Cortaillod 5	La Chx-de-Fds 9	22.2	20:00		T. 11
29.10	3	2.11	19:00	Côte Peseux 6	Nugerol-Landeron 4	13.2	20:00		11.2
-		30.10	20:00	Cernier 4	Le Locle 2	11.2	19:45		-
4.11									17.2
T. 5		7.11	20:00	Nugerol-Landeron 4	Philip Morris 1	6.3	19:00		T. 12
5.11		16.11	20:00	La Chx-de-Fds 9	Côte Peseux 6	8.3	19:00	3	4.3
-		5.11	19:45	Le Locle 2	Cortaillod 5	15.3	20:00	1	-
11.11									10.3
T. 6	1	23.11	20:00	Cortaillod 5	Cernier 4	19.3	20:00		T. 13
19.11	3	23.11	19:00	Côte Peseux 6	Le Locle 2	18.3	19:45		18.3
-		21.11	19:00	Philip Morris 1	La Chx-de-Fds 9	29.3	20:00		-
25.11									24.3
T. 7		7.12	20:00	La Chx-de-Fds 9	Nugerol-Landeron 4	24.4	20:00		T. 14
3.12		3.12	19:45	Le Locle 2	Philip Morris 1	24.4	19:00		22.4
-		4.12	20:00	Cernier 4	Côte Peseux 6	26.4	19:00	3	-
9.12									28.4

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

3ème ligue, groupe 3



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

3ème Ligue Groupe 3

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1 10.9 - 16.9		12.9	19:30	Tramelan 2	Le Locle 3	27.12	19:45		T. 8 17.12 - 23.12
	1	11.9	19:30	Delémont 5	Porrentruy 2	18.12	19:45		
		13.9	20:00	La Chx-de-Fds 6	Tavannes 1	18.12	19:30		
T. 2 24.9 - 30.9		25.9	19:45	Porrentruy 2	La Chx-de-Fds 6	10.1	20:00		T. 9 7.1 - 13.1
		28.9	20:00	Moutier 3	Delémont 5	8.1	19:30	1	
		25.9	19:30	Tavannes 1	Tramelan 2	9.1	19:30		
T. 3 1.10 - 7.10	1	2.10	19:30	Delémont 5	Le Locle 3	24.1	19:45		T. 10 21.1 - 27.1
		4.10	20:00	La Chx-de-Fds 6	Moutier 3	25.1	20:00		
		2.10	19:45	Porrentruy 2	Tavannes 1	22.1	19:30		
T. 4 29.10 - 4.11		1.11	19:45	Le Locle 3	La Chx-de-Fds 6	14.2	20:00		T. 11 11.2 - 17.2
		31.10	19:30	Tramelan 2	Delémont 5	5.2	19:30	1	
		2.11	20:00	Moutier 3	Porrentruy 2	5.2	19:45		
T. 5 5.11 - 11.11		8.11	20:00	La Chx-de-Fds 6	Tramelan 2	6.3	19:30		T. 12 4.3 - 10.3
		6.11	19:45	Porrentruy 2	Le Locle 3	7.3	19:45		
		9.11	20:00	Moutier 3	Tavannes 1	5.3	19:30		
T. 6 19.11 - 25.11		22.11	19:45	Le Locle 3	Moutier 3	22.3	20:00		T. 13 18.3 - 24.3
		21.11	19:30	Tramelan 2	Porrentruy 2	19.3	19:45		
		20.11	19:30	Tavannes 1	Delémont 5	19.3	19:30	1	
T. 7 3.12 - 9.12		6.12	20:00	La Chx-de-Fds 6	Delémont 5	23.4	19:30	1	T. 14 22.4 - 28.4
		7.12	20:00	Moutier 3	Tramelan 2	24.4	19:30		
		29.11	19:45	Le Locle 3	Tavannes 1	23.4	19:30		

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

3ème ligue, groupe 4



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

3ème Ligue Groupe 4

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1 10.9 - 16.9		13.9	20:00	La Chx-de-Fds 8	Delémont 4	18.12	19:30	1	T. 8
		13.9	19:45	Porrentruy 1	Bienne 2	17.12	19:30		17.12
		11.9	19:30	Tavannes 2	Omega 2	18.12	19:45		- 23.12
T. 2 24.9 - 30.9		17.9	19:30	Bienne 2	La Chx-de-Fds 8	10.1	20:00		T. 9
		24.9	20:15	St-Imier 2	Tavannes 2	8.1	19:30		7.1
		25.9	19:45	Omega 2	Porrentruy 1	10.1	19:45		- 13.1
T. 3 1.10 - 7.10		4.10	20:00	La Chx-de-Fds 8	Porrentruy 1	24.1	19:45		T. 10
		2.10	19:30	Tavannes 2	Delémont 4	22.1	19:30	1	21.1
		8.10	20:15	St-Imier 2	Omega 2	22.1	19:45		- 27.1
T. 4 29.10 - 4.11		29.10	19:30	Bienne 2	Tavannes 2	12.2	19:30		T. 11
	1	30.10	19:30	Delémont 4	St-Imier 2	11.2	20:15		11.2
		30.10	19:45	Omega 2	La Chx-de-Fds 8	14.2	20:00		- 17.2
T. 5 5.11 - 11.11		6.11	19:30	Tavannes 2	Porrentruy 1	7.3	19:45		T. 12
		5.11	20:15	St-Imier 2	Bienne 2	4.3	19:30		4.3
	1	6.11	19:30	Delémont 4	Omega 2	26.2	19:45		- 10.3
T. 6 19.11 - 25.11		19.11	19:30	Bienne 2	Delémont 4	19.3	19:30	1	T. 13
		22.11	19:45	Porrentruy 1	St-Imier 2	18.3	20:15		18.3
		22.11	20:00	La Chx-de-Fds 8	Tavannes 2	19.3	19:30		- 24.3
T. 7 3.12 - 9.12		3.12	20:15	St-Imier 2	La Chx-de-Fds 8	25.4	20:00		T. 14
	1	4.12	19:30	Delémont 4	Porrentruy 1	25.4	19:45		22.4
		3.12	19:30	Bienne 2	Omega 2	23.4	19:45		- 28.4

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

4ème ligue, groupe 1



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

4ème Ligue Groupe 1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1 10.9 - 16.9		13.9	19:30	Néraoui 2	Coffrane 2	17.12	20:15		T. 8 17.12 - 23.12
		12.9	19:30	Gorgier 1	Philip Morris 2	17.12	19:30		
	3	12.9	20:00	Côte Peseux 7	Le Locle 4	20.12	19:15		
		14.9	20:00	La Chx-de-Fds 11	La Chx-de-Fds 10	21.12	20:00		
T. 2 24.9 - 30.9		24.9	19:30	Philip Morris 2	Néraoui 2	10.1	19:30		T. 9 7.1 - 13.1
		27.9	19:15	Le Locle 4	La Chx-de-Fds 11	11.1	20:00		
		24.9	20:15	Coffrane 2	Côte Peseux 7	9.1	20:00	3	
		28.9	20:00	La Chx-de-Fds 10	Gorgier 1	9.1	19:30		
T. 3 1.10 - 7.10		4.10	19:30	Néraoui 2	Gorgier 1	23.1	19:30		T. 10 21.1 - 27.1
	3	3.10	20:00	Côte Peseux 7	Philip Morris 2	21.1	19:30		
		5.10	20:00	La Chx-de-Fds 11	Coffrane 2	21.1	20:15		
		4.10	19:15	Le Locle 4	La Chx-de-Fds 10	25.1	20:00		
T. 4 29.10 - 4.11		29.10	19:30	Philip Morris 2	La Chx-de-Fds 11	15.2	20:00		T. 11 11.2 - 17.2
		31.10	19:30	Gorgier 1	Côte Peseux 7	13.2	20:00	3	
		29.10	20:15	Coffrane 2	Le Locle 4	14.2	19:15		
		2.11	20:00	La Chx-de-Fds 10	Néraoui 2	14.2	19:30		
T. 5 5.11 - 11.11	3	7.11	20:00	Côte Peseux 7	Néraoui 2	7.3	19:30		T. 12 4.3 - 10.3
		9.11	20:00	La Chx-de-Fds 11	Gorgier 1	6.3	19:30		
		8.11	19:15	Le Locle 4	Philip Morris 2	4.3	19:30		
		5.11	20:15	Coffrane 2	La Chx-de-Fds 10	8.3	20:00		
T. 6 19.11 - 25.11		19.11	19:30	Philip Morris 2	Coffrane 2	18.3	20:15		T. 13 18.3 - 24.3
		21.11	19:30	Gorgier 1	Le Locle 4	21.3	19:15		
		22.11	19:30	Néraoui 2	La Chx-de-Fds 11	22.3	20:00		
		23.11	20:00	La Chx-de-Fds 10	Côte Peseux 7	20.3	20:00	3	
T. 7 3.12 - 9.12		7.12	20:00	La Chx-de-Fds 11	Côte Peseux 7	24.4	20:00	3	T. 14 22.4 - 28.4
		6.12	19:15	Le Locle 4	Néraoui 2	25.4	19:30		
		3.12	20:15	Coffrane 2	Gorgier 1	24.4	19:30		
		3.12	19:30	Philip Morris 2	La Chx-de-Fds 10	26.4	20:00		

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

4ème ligue, groupe 2



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2012-13

4ème Ligue Groupe 2

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1 10.9 - 16.9		12.9	19:45	Péry 3	Delémont 6	28.12	20:15	1	T. 8
		14.9	19:30	Bienne 3	Omega 3	20.12	19:45		17.12
		11.9	19:45	Porrentruy 4	Porrentruy 3	20.12	19:45		-
		11.9	19:30	Courfaivre 2	Moutier 4	14.12	20:00		23.12
T. 2 24.9 - 30.9		27.9	19:45	Omega 3	Péry 3	11.1	19:45		T. 9
		27.9	19:45	Porrentruy 3	Courfaivre 2	8.1	19:30		7.1
	1	28.9	20:15	Delémont 6	Porrentruy 4	8.1	19:45		-
		28.9	20:00	Moutier 4	Bienne 3	11.1	19:30		13.1
T. 3 1.10 - 7.10		19.10	19:45	Péry 3	Bienne 3	25.1	19:30		T. 10
		2.10	19:45	Porrentruy 4	Omega 3	24.1	19:45		21.1
		2.10	19:30	Courfaivre 2	Delémont 6	25.1	20:15	1	-
		4.10	19:45	Porrentruy 3	Moutier 4	25.1	20:00		27.1
T. 4 29.10 - 4.11		1.11	19:45	Omega 3	Courfaivre 2	12.2	19:30		T. 11
		2.11	19:30	Bienne 3	Porrentruy 4	5.2	19:45		11.2
	1	2.11	20:15	Delémont 6	Porrentruy 3	21.2	19:45		-
		2.11	20:00	Moutier 4	Péry 3	8.2	19:45		17.2
T. 5 5.11 - 11.11		6.11	19:45	Porrentruy 4	Péry 3	15.3	19:45		T. 12
		6.11	19:30	Courfaivre 2	Bienne 3	8.3	19:30		4.3
		8.11	19:45	Porrentruy 3	Omega 3	7.3	19:45		-
	1	9.11	20:15	Delémont 6	Moutier 4	8.3	20:00		10.3
T. 6 19.11 - 25.11		22.11	19:45	Omega 3	Delémont 6	29.3	20:15	1	T. 13
		23.11	19:30	Bienne 3	Porrentruy 3	21.3	19:45		18.3
		23.11	19:45	Péry 3	Courfaivre 2	19.3	19:30		-
		23.11	20:00	Moutier 4	Porrentruy 4	19.3	19:45		24.3
T. 7 3.12 - 9.12		4.12	19:30	Courfaivre 2	Porrentruy 4	23.4	19:45		T. 14
		6.12	19:45	Porrentruy 3	Péry 3	19.4	19:45		22.4
	1	7.12	20:15	Delémont 6	Bienne 3	26.4	19:30		-
		6.12	19:45	Omega 3	Moutier 4	26.4	20:00		28.4

Championnat ANJTT, saison 2012-2013

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 3 septembre 2012

Date limite de la fin du championnat : samedi 20 avril 2012

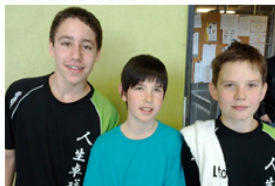
Le site web de
l'ANJTT depuis
mars 1998
www.anjtt.ch



Le Registre Central avec les résultats, www.anjtt.ch/rc
Facebook pour échanger avec vos amis, anjtt.ch
L'ANJTT sur ton mobile, www.anjtt.ch/mobile

Vainqueurs de la finale par équipe 2011/12

U13 Delémont



U15 Peseux



U18 Peseux



Championnat Jeunesse ANJTT U13/U15/U18

au collège de Bellevue à La Chaux-de-Fonds

Samedi 17 novembre 2012 : 1er Tour individuel

Samedi 26 janvier 2013 : 2ème Tour individuel

Samedi 16 mars 2013 : 3ème Tour individuel

Samedi 20 avril : Finale par équipe

Finales Suisse Jeunesse par équipe U13/U15/U18

Sa 15 et Di 16 juin 2013 lieu à définir

Championnat NE jeunesse

Sa ... (à définir)

Championnats JU/JU-Be jeunesse

Sa ... (à définir)

Championnat ANJTT jeunesse

Sa 24 novembre 2012

Championnat Romand jeunesse

Sa 27.04.2012 (AVVF)

Championnats Suisse Jeunesse Individuel U11/U13/U15/U18

Sa 13 et Di 14 avril 2013 Gland (AVVF)

Challenge Landry-Feuz, tournoi par équipe de 2 aussi pour non licenciés

Date à définir

School Trophy, tournoi des écoliers non licenciés

Ma 02 et Me 03.04.2013 NE, éliminatoire régional du littoral, La Riveraine, Neuchâtel

Me 03.04.2013 NE, éliminatoire régional des montagnes neuchâteloises, Bellevue, La Chaux-de-Fonds

Je 04.04.2013 NE, finale cantonale, La Riveraine, Neuchâtel

Di 26.04.2013 Finale nationale du School Trophy, Schöftland (AG)

Cadre ANJTT

au collège de Bellevue à La Chaux-de-Fonds

Sa 8 septembre 2012, Sélection, 14h

Sa 3 novembre 2012, entraînement, 14-18h

Sa 23 février 2013, entraînement, 14-18h

Sa 9 mars 2013, entraînement, 14-18h

Sa 23 mars 2013, entraînement, 14-18h

Sa 4 mai 2013, entraînement, 14-18h

Sa 22 juin 2013, entraînement, 14-18h

Cadre C STT/ANJTT

au collège de Bellevue à La Chaux-de-Fonds

40 entraînements hebdomadaires de 4h les samedis de 8h-12h ou les dimanches de 14h-18h

12 entraînements mensuels de 6h les samedis de 14h-20h ou les dimanches de 12h-18h

2 tests PISTES par saison

Capitaines des équipes de coupe ANJTT - Challenge Brisset

Cernier 1	Kohli Olivier;Av.-Robert 33;2052 Fontainemelon;N 076 318 74 53; B 032 853 74 53; copyok@net2000.ch
Cernier 2	Langel Maud-Elodie;Rue du Parc 79;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 534 63 06;N 079 765 71 65; maud-elodie82@bluewin.ch
Cernier 3	Müller Yanick;Landeyeux 3b;2046 Fontaines NE;P 032 731 94 73; N 076 430 29 51; yan.mueller@bluewin.ch
Cernier 4	Weber Cédric;Promenade 7;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 535 18 58; N 076 587 92 01; chtiweb@hotmail.com
Cernier 5	Metz Raphael;Orée 4;2054 Chézard-St-Martin;P 032 853 12 68; N 078 751 22 05; raphael.metz@centrelecap.ch
Cernier 6	Kohli Alexandre;Grand-rue 36;2054 Chézard-St-Martin;P 032 852 00 60; N 079 706 84 39; alexandre14@net2000.ch
Cortailod 1	Märki Julien;Les Prises 13;2034 Peseux;P 032 731 45 15;N 076 585 86 97; julien.ping@hotmail.com
Cortailod 2	Gasser Philippe;Creux-du-sable 7;2013 Colombier NE;P 032 841 52 42; B 031 910 21 21; phil.gasser@bluewin.ch
Côte Peseux 1	Oran Thomas;Cent-Pas 12;2013 Colombier NE;P 032 841 46 62;
Côte Peseux 2	Eltschinger Alan;Carrels 9 a;2034 Peseux;P 032 731 22 94; N 076 466 11 89; alan_e07@hotmail.com
Côte Peseux 3	Oliveira Ricardo;Rue Marie-de-Nemours 1;2000 Neuchâtel; N 079 758 84 29;
Côte Peseux 4	Joseph Pascal;Ch. des Grands-Pins 4;2000 Neuchâtel;N 077 400 09 39; i nfo@jaune-cerise.ch
Côte Peseux 5	De Almeida Oliveira Gerson;Route de Neuchâtel 47;2034 Peseux; P 032 730 19 74;N 079 304 90 31; suisseniger@hotmail.com
Côte Peseux 6	Götz Florian;Troisportes 35;2000 Neuchâtel;P 032 730 55 25; N 078 895 11 99; rfgoetz@net2000.ch
Côte Peseux 7	Delestre Christophe;Fbg de l'Hôpital 56;2000 Neuchâtel;N 079 635 48 08; cdelestre2006@yahoo.fr
Delémont 1	Nusbaumer Blaise;Molière 36;2800 Delémont;P 032 423 01 93; N 076 321 86 51; blaise.n@cttdelemont.ch
Delémont 2	Voyame Michel;Romains 6;2800 Delémont; P 032 422 31 47;michel_voyame@bluewin.ch
Delémont 3	Guyot Georges;Rue Rambévaux 3;2852 Courtételle;P 032 422 25 32;
Delémont 4	Douik Mathieu;Rte de Porrentruy 22;2800 Delémont;
Delémont 5	Veya Bernard;Rue du Kirlou 25;2800 Delémont;P 032 422 03 94;
Delémont 6	Moreno Kilian;Champs du Moulin 11;2853 Courfaivre;P 032 423 16 07;
Delémont 7	Ackermann Ludovic;Communance 6a;2800 Delémont;N 079 771 85 50;
Delémont 8	Niederhauser Yan;Route de Delémont 29;2830 Courrendlin; P 032 435 19 28;N 076 730 02 39; yan.n@cttdelemont.ch
La Chx-de-Fds 1	Schaffter Cédric;Rue Jean-Prévôt 27;2800 Delémont;N 078 860 42 54; cedschaffter@hotmail.com
La Chx-de-Fds 10	Crameri Gérard;Nord 183a;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 13 12; B 032 963 10 53; gerard.crameri@anjtt.ch
La Chx-de-Fds 11	Crameri Gérard;Nord 183a;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 13 12; B 032 963 10 53; gerard.crameri@anjtt.ch
La Chx-de-Fds 12	Crameri Gérard;Nord 183a;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 13 12; B 032 963 10 53; gerard.crameri@anjtt.ch
La Chx-de-Fds 13	Crameri Gérard;Nord 183a;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 13 12; B 032 963 10 53; gerard.crameri@anjtt.ch

La Chx-de-Fds 14	Crameri Gérard;Nord 183a;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 13 12; B 032 963 10 53; gerard.crameri@anjtt.ch
La Chx-de-Fds 2	Kneuss Valentin;La Bise-Noire;2333 La Cibourg;P 032 963 11 19; N 079 643 56 10; valentin.kneuss@hotmail.com
La Chx-de-Fds 3	Savanyu Timothy;Croix-Fédérale 8;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 968 45 66;N 078 897 76 78; asavanyu@bluewin.ch
La Chx-de-Fds 4	Clerc Patrice;Epargne 16;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 37 22; N 079 761 71 75; pa_clerc@bluewin.ch
La Chx-de-Fds 5	Bieler Yves;Rue de la Paix 23;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 50 28; N 078 942 24 82; Manchester.United_47@hotmail.com
La Chx-de-Fds 6	Petermann Patrick;Banneret 5;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 534 42 08;
La Chx-de-Fds 7	Schaldenbrandt Paul-André;Léopold-Robert 75;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 535 31 85;N 079 906 89 83; polo6685@hotmail.com
La Chx-de-Fds 8	Kneuss Sébastien;La Bise-Noire;2333 La Cibourg;P 032 963 11 19; N 0797865612; sebastien.kneuss@hotmail.com
La Chx-de-Fds 9	Baracchi Manon;Gare 14;2400 Le Locle;P 032 931 19 69;N 078 817 65 16;
Le Locle 1	Schluter Patrick;Grand Rue 25;2108 Couvet;P 032 863 34 52; N 079 657 25 12; B 032 863 34 24; patrick.schluter@bluewin.ch
Le Locle 2	Heiniger Laetitia;Eroges-Dessus 15;2400 Le Locle;N 078 913 51 81;
Moutier 1	Koenig Alain;Chalière 31;2740 Moutier;P 032 493 35 83;N 079 307 06 49; alain.koenig@anjtt.ch
Moutier 2	Steiner Philippe;Rue de l'Avenir 16;2740 Moutier;P 032 493 65 76; N 079 483 97 05; philippesteiner@bluewin.ch
Moutier 3	Rebetez Dimitri;Sur le Crêt;2746 Crémines;P 032 499 01 16; N 079 366 55 91;
Nugérol-Landeron 1	Schreyer Julien;Faubourg 7;2525 Le Landeron;N 079 413 11 34; julien_schreyer_27@hotmail.com
Nugérol-Landeron 2	Netuschill Pierre-Edouard;sur la Roche 4;2515 Prêles;P 032 315 15 74; N 079 516 17 13;
Omega 1	Schwab Olivier;Schürlistrasse 3;2563 Ipsach;P 032 341 59 01; N 079 724 16 00; B 058 221 14 79; olivier.schwab@bluewin.ch
Péry 1	Holder Gaspard;Ch. Du Couchant 19;1007 Lausanne;
Péry 2	Marti Alain;Fin Du Pertuis 8A;2605 Sonceboz;P 032 489.19.91; B 032 486 07 92; alain.marti@erz.be.ch
Péry 3	Marti Claire;Fin Du Pertuis 8A;2605 Sonceboz;P 032 489 19 91; N 079 417 47 62; B 031 635 49 55; shivan@bluewin.ch
Porrentruy 1	Deroulers Pierre;Sur la Côte;2904 Bressaucourt;P 032 466 69 11; N 078 789 52 77; pderoulers@hotmail.com
Porrentruy 2	Gschwind Thibaut;Le Pétit 48K;2922 Mormont; P 079 745 89 77;titigschwind@hotmail.com
Porrentruy 3	Turberg Loïc;Pré Genin 57a;2915 Bure;P 032 466 53 18;N 079 305 17 50; I oic89@gmail.com
St-Imier 1	Queloz David;Pont 20;2610 St-Imier;P 032 940 18 09;N 079 340 33 88; david.queloz@studer.com
Tavannes 1	Affolter Jean-Denis;Rue du Foyer 14;2710 Tavannes;P 032 481.17.55;
Tavannes 2	Bosch Bertrand;Rue du Milieu 4;2710 Tavannes; P 032 481 36 53;bert.bosch@bluewin.ch
Tramelan 1	Tellenbach Eric;Chautenatte 27c;2720 Tramelan;P 032 487 53 64; N 079 675 33 05;

Composition équipes de coupe ANJTT - Challenge Brisset

La Chx-de-Fds 1	Schaffter Cédric B 15;Benoit Dominique A 16	31
Cortaillod 1	Märki Julien B 15;Rebetez Yoan B 15	30
Côte Peseux 1	Tang Shirui B 13;Mignot Christian B 14	27
Delémont 1	Nusbaumer Blaise B 13;Vendé Loïc C 10	23
La Chx-de-Fds 2	Boyard David B 13;Kneuss Valentin C 9	22
Delémont 3	Guyot Georges B 13;Chételat Daniel C 8	21
Delémont 2	Voyame Michel D 4;Voyame David A 17	21
Moutier 1	Koenig Alain C 10;Py Jean-Christophe B 11	21
Cernier 1	Kohli Olivier C 9;Mikic Stevan B 11	20
Le Locle 1	Schluter Patrick B 11;Schumacher Olivier C 8	19
Cernier 2	Langel Maud-Elodie C 8;Barfuss Marc C 10	18
Côte Peseux 2	Eltschinger Alan C 7;Cherkaoui Younos C 10	17
Cortaillod 2	Gasser Philippe C 10;Pedimina Ambroise C 7	17
St-Imier 1	Queloz David C 8;Golay Fabien C 8	16
Côte Peseux 3	Oliveira Ricardo C 8;Roulet Christophe C 7	15
La Chx-de-Fds 3	Hyseni Besnik C 6;Savanyu Timothy C 9	15
Omega 1	Detorrenté Albert C 10;Pung Hang-Tong D 5	15
Delémont 4	Douik Mathieu C 8;Moreno Castro Joaquin C 7	15
Nugérol-Landeron 1	Schreyer Julien C 6;Spring Benjamin C 6	12
La Chx-de-Fds 4	Clerc Patrice C 6;Perrenoud Benoit C 6	12
Péry 2	Marti Alain D 5;Monnin David C 7	12
Péry 1	Holder Gaspard C 6;Zimmermann Michel C 6	12
Cernier 3	Müller Yanick C 7;Huguenin Gil D 5	12
Tramelan 1	Tellenbach Eric C 6;Geiser Gérard C 6	12
Côte Peseux 6	Götz Florian D 4;Gerber Dylan C 7	11
Delémont 5	Veya Bernard D 4;Barthe Jérémy C 7	11
Côte Peseux 5	De Almeida Oliveira Gerson D 3;Pazeller Vincent C 8	11
Côte Peseux 4	Joseph Pascal C 6;Trachsel Steve D 5	11
Delémont 6	Moreno Kilian C 6;Guyot Luc D 4	10
Nugérol-Landeron 2	Netuschill Pierre-Edouard D 4;Rapoula Sandra C 6	10
Porrentruy 1	Deroulers Pierre C 7;Gerber Arthur D 3	10
La Chx-de-Fds 5	Bieler Yves C 6;Cekicer Emre D 4	10
Côte Peseux 7	Delestre Christophe C 6;Jeanneret Thierry D 3	9
Delémont 8	Niederhauser Yan C 8;Godinat Michaël D 1	9
Delémont 7	Ackermann Ludovic C 6;Chételat Josette D 3	9
Moutier 2	Steiner Philippe D 5;Cléménçon Michel D 4	9
Cernier 4	Weber Cédric D 5;Hoffer André C 3	8
La Chx-de-Fds 6	Petermann Patrick D 5;Winkelmann Frederic D 3	8
Tavannes 1	Affolter Jean-Denis C 6;Engelmann Sébastien D 2	8
Tavannes 2	Bosch Bertrand D 3;Bonivento Mauro D 4	7
Péry 3	Marti Claire D 3;Meyer Kevin D 4	7
Cernier 6	Kohli Alexandre D 3;Allimann Marcel D 4	7
La Chx-de-Fds 7	Schaldenbrandt Paul-André D 4;Bartolomeo Antonio D 3	7

Cernier 5	Metz Raphael C 6; Metz Jordan D 1	7
Le Locle 2	Heiniger Laetitia D 2; Vojinovic Goran D 4	6
Moutier 3	Rebetez Dimitri D 4; Rebetez Auxanne D 2	6
La Chx-de-Fds 8	Jaquet Damien D 3; Kneuss Sébastien D 3	6
La Chx-de-Fds 9	Baracchi Manon D 2; Baracchi Karen D 3	5
La Chx-de-Fds 10	Crameri Gérard D 4; Crameri David D 1	5
La Chx-de-Fds 11	Mouillet Barish D 2; Jeannet Nino D 2	4
Porrentruy 2	Gschwind Thibaut D 1; Piérard Frédéric D 2	3
La Chx-de-Fds 12	Morales Andonis D 2; Griesser Paul D 1	3
La Chx-de-Fds 13	Lehmann Léon D 1; Porta Matthieu D 2	3
Porrentruy 3	Turberg Loïc D 1; Petignat Ludovic D 1	2
La Chx-de-Fds 14	Ataide Josua D 1; Tullii Hugo D 1	2

Directives Coupe ANJTT 2012 - 2013

- L'équipe citée en premier reçoit (→recevante), elle est responsable de l'organisation complète du match. **Elle doit proposer par téléphone à l'équipe visiteuse deux dates pour la rencontre jusqu'à 10 jours au plus tard après la publication du tirage au sort.**
- Après la fin du délai l'équipe visiteuse est obligée de prendre contact avec l'équipe recevante.
- **Si une entente ne peut être obtenue, le dernier jour d'entraînement de la période prescrite sera considéré comme date officielle ! (RS art. 6.2.6)**
Un fois la date de la rencontre convenue, celle-ci doit être confirmée par écrit par l'équipe recevante **avec copie à la responsable.**
- **L'original de la feuille de match doit être envoyée par courrier A, au responsable de la coupe (RF art. 5.3) :**
Mme Jacqueline Cléménçon, Sous-Chaux 18, 2740 Moutier
- **L'ordre des matches est établi selon RS art. 6.1.4**
- Toute feuille de match qui parviendra 3 jours après le délai prescrit entraînera un WO pour l'équipe recevante (RF art. 5.4.1)
- L'équipe gagnante est qualifiée pour le tour suivant
- Le tirage au sort pour chaque tour aura lieu le mardi après la date limite
- **Matches à jouer avant le : 28 octobre 2012**
- **Attention à l'ordre des matches : A-X, B-Y, Double, B-X, A-Y**
- **Remarque : dès cette saison tous les matchs se jouent et seront comptabilisés.**

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE ET JURASSIENNE DE TENNIS DE TABLE

STATUTS

1. Constitution - Dénomination - But - Durée

- 1.1 Il est constitué en 1934 sous le nom de "Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table", ci-après ANJTT, une association au sens des articles 6 et suivants du CCS, ayant pour but principal le développement du tennis de table, en particulier auprès de la jeunesse régionale. Elle prend dans ce but toutes les dispositions nécessaires, en observant une stricte neutralité politique et confessionnelle.
- 1.2 L'ANJTT est membre de "Swiss Table Tennis", ci-après STT, en tant qu'association régionale (AR) officiellement reconnue.
- 1.3 Son siège social et juridique est au domicile de son président.
- 1.4 L'association est valablement engagée vis-à-vis de tiers par la signature individuelle de son président, de son vice-président ou de son responsable financier.
- 1.5 La durée de vie de l'ANJTT est indéterminée.

2. Membres

- 2.1 L'ANJTT est formée des clubs de tennis de table établis dans les régions déterminées par STT, à savoir les régions neuchâteloise, jurassienne, jurassienne bernoise et biennoise romande.
- 2.2 Les clubs ne peuvent pas avoir de désignation politique ou religieuse.
- 2.3 Les clubs corporatifs affiliés à STT peuvent également participer aux compétitions corporatives.

3. Admissions - Démissions - Exclusions

- 3.1 Pour être reçu par l'ANJTT, le club candidat doit présenter une demande écrite au directoire ANJTT et respecter l'article 2.4 des statuts de STT.
- 3.2 Le directoire statue provisoirement sur la demande d'admission qui est soumise au comité central de STT avec préavis.
- 3.3 Tout nouveau club doit s'acquitter d'une finance d'entrée qui sera payée une fois le club accepté.
- 3.4 Chaque club affilié paie une cotisation annuelle.
- 3.5 Tout club qui désire se retirer de STT doit en aviser par écrit le directoire et se conformer à l'art. 2.5 des statuts de STT.
- 3.6 La démission sera acceptée si les devoirs financiers du club ont été remplis.
- 3.7 Tout club exclu sera radié des effectifs de l'ANJTT.

4. Organes de l'association

- 4.1 Les organes de l'ANJTT sont :
 - a. l'assemblée générale des délégués (AGD)
 - b. le directoire (DIR)
 - c. l'assemblée technique (AT)
 - d. les vérificateurs des comptes (VC)
 - e. la commission de recours (CR)
 - f. la commission des statuts et règlements (CSR)
- 4.2 L'assemblée générale des délégués (AGD) :
- 4.2.1 L'assemblée générale des délégués se compose de représentants des clubs formant l'ANJTT. Elle se réunit habituellement durant le mois de septembre (cf. art. liés 4.2.9, 4.2.10 et 4.6.2c). Elle est dirigée par le président de l'AR, à défaut par le vice-président ou un autre membre du Directoire.
- 4.2.2 Un représentant d'un club est un membre de ce club, porteur d'une procuration signée par le président ou le vice-président du club. Une même personne ne peut représenter qu'un seul club.
- 4.2.3 Un club peut déléguer autant de représentants qu'il possède de voix.
- 4.2.4 Chaque club a droit à une voix par 20 licenciés ou par fraction de 20. Pour l'établissement du droit de vote, le directoire se base sur le nombre de licenciés à la date de la convocation. Un délégué peut représenter toutes les voix de son club. L'AGD est obligatoire du début à la fin pour tous les clubs sous peine d'amende.

Les présidents d'honneur et les membres d'honneur ont droit à une voix personnelle et incessible.

4.2.5 L'AGD peut valablement délibérer si les 2/3 de l'effectif des voix des clubs au moins est représenté.

4.2.6 Les points de l'ordre du jour de l'AGD sont les suivants :

4.2.6.1 Approbation du procès-verbal de l'AGD précédente

4.2.6.2 Approbation du rapport de gestion du directoire

4.2.6.3 Approbation des comptes et du rapport des vérificateurs des comptes

4.2.6.4 Votation de la décharge au directoire et aux vérificateurs des comptes

4.2.6.5 Approbation du rapport de la commission de recours

4.2.6.6 Elections :

a. du président de l'association

b. du responsable financier

c. du responsable technique

d. du responsable jeunesse

e. du responsable information/informatique

f. des responsables de département

g. de deux clubs vérificateurs des comptes et d'un suppléant

h. des membres de la commission de recours

i. de la commission des statuts et règlements

Lors d'élections, au 1^{er} tour de scrutin, la majorité absolue des voix valablement exprimées est déterminante. Au 2^{ème} tour, la majorité relative est suffisante.

4.2.6.7 Désignation du lieu, de la date et du club responsable de l'organisation de l'AGD suivante.

4.2.6.8 Décisions relatives aux modifications :

a. des statuts

b. du règlement financier.

4.2.6.9 Approbation du budget.

4.2.6.10 Décisions relatives à tous les objets figurant à l'ordre du jour de l'AD d'automne de STT.

4.2.6.11 Désignation s'il y a lieu:

a. des présidents et des membres d'honneur

b. du prix ANJTT et de l'insigne du mérite fonctionnaire

Une majorité des 2/3 est nécessaire.

4.2.6.12 Ratification des exclusions décidées par le directoire.

4.2.7 Aucune décision ne peut être prise sur des objets ne figurant pas à l'ordre du jour, sans l'accord de l'AGD pour l'entrée en matière avec une majorité des 2/3 des voix représentées.

4.2.8 Les décisions de l'AGD sont prises à la majorité des voix valablement exprimées. En cas d'égalité, le président tranche.

4.2.9 Une majorité des 2/3 des voix représentées est nécessaire pour toute modification des statuts et du règlement financier.

Toute demande de modifications des statuts ou du règlement financier doit parvenir à la présidence de la commission des statuts et règlements au plus tard le 30 avril.

Chaque demande de modification sera soumise aux clubs ANJTT et au directoire.

Un délai de 30 jours dès l'envoi des documents est accordé aux clubs et au directoire pour présenter une contre-proposition à la commission des statuts et règlements.

4.2.10 Toute proposition sortant de l'ordre du jour habituel de l'AGD doit parvenir au directoire au plus tard le 30 juin.

4.2.11 Une décision concernant la dissolution de l'ANJTT doit être votée à la majorité des 3/4 des voix des clubs affiliés.

4.2.11 L'AGD est convoquée par le directoire par lettre adressée 20 jours à l'avance, indiquant l'ordre du jour ainsi que les propositions de modifications des statuts ou du règlement financier.

4.2.13 Une AGD extraordinaire est convoquée par décision du directoire (ex. habituellement durant le mois de février, pour les décisions relatives à tous les objets figurant à l'ordre du jour de l'AD de printemps de STT) ou sur demande motivée des 2/5 des membres licenciés au moins ou des 2/5 des clubs affiliés; elle est soumise aux mêmes dispositions qu'une AGD ordinaire. Pour

l'établissement du droit de vote, le dernier état connu du nombre de licenciés par club fait alors foi.

4.3 Le directoire (DIR) :

4.3.1 Le directoire est l'organe exécutif et se compose des 5 membres suivants:

- a. Président de l'association régionale (PAR)
- b. Responsable financier (RF)
- c. Responsable technique (RT)
- d. Responsable jeunesse (RJ)
- e. Responsable information/informatique (RI)

Les membres du directoire sont nommés pour une année et sont rééligibles.

Le directoire désigne en son sein le vice-président.

4.3.2 Les départements qui dépendent du directoire sont :

- finances
- technique
- secrétariat
- jeunesse
- formation
- sport de masse
- médias

En cas de nécessité, d'autres départements et/ou commissions peuvent être créés.

4.3.3 Le directoire se réunit aussi souvent que la marche des affaires de l'association l'exige, soit sur convocation du président, soit sur requête d'un de ses membres. Les décisions du directoire sont prises à la majorité relative des membres, pour autant qu'au moins 3 membres soient présents.

Le directoire convoque selon nécessité les membres de divers départements et/ou commissions.

4.3.4 Au moins une fois par an, lors de la séance préparatoire de l'AGD, le président convoque les responsables des départements et des commissions.

4.3.5 Le directoire représente l'ANJTT auprès de SIT et des autres AR.

4.3.6 Les attributions du directoire sont les suivantes :

- a. il établit son rapport annuel et il examine le rapport du responsable financier et le projet de budget.
- b. il examine l'organisation de toute compétition officielle.
- c. il statue sur les demandes d'admission et de démission.
- d. il représente l'ANJTT vis-à-vis des tiers.
- e. il approuve ou change s'il y a lieu les dates des tournois ouverts ou locaux organisés par les clubs ANJTT, il a le droit d'interdire l'organisation de tournois ouverts ou locaux qui seraient fixés à une date qu'il ne pourrait pas approuver.
- f. il peut déléguer une partie de ses pouvoirs à des commissions spéciales, les frais en résultant étant en principe à la charge de l'AR.

4.3.7 Le directoire est responsable de la bonne marche de l'ANJTT.

Ses membres présentent lors de l'AGD un rapport d'activités.

4.3.8 Le secrétaire tient les procès-verbaux des assemblées générales. Le responsable administratif est chargé de la correspondance et de l'administration centrale de l'ANJTT, en relation avec nos clubs/joueurs/membres, les autres AR et/ou SIT.

4.3.9 Le directoire est responsable de la surveillance des finances de l'ANJTT. Un de ses membres doit contresigner les paiements et autres mouvements de caisse.

4.3.10 Le responsable financier tient les comptes de l'ANJTT. Il veille à la rentrée des cotisations à l'échéance fixée par le directoire. Il est responsable de la caisse, de l'exécution des paiements et de leurs délais. Il présente périodiquement la situation financière au directoire. Il tient le compte des recettes et des dépenses, ainsi que le bilan à la fin de chaque exercice.

Il présente à l'AGD le rapport sur les comptes et le projet de budget pour l'année suivante.

4.3.11 Le responsable technique et les membres de son département s'occupent du développement et de la surveillance du jeu. Ils fixent les groupes dans les diverses ligues du championnat et établissent le calendrier de toutes les manifestations sportives. Ils sont responsables du classement des joueurs.

- 4.4 L'assemblée technique (AT) :
- 4.4.1 L'assemblée technique se réunit au mois de juin et selon les dispositions identiques à celles énoncées sous les chiffres 4.2.1 à 4.2.5. Elle est par contre présidée par le responsable technique. L'AT ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des voix des clubs sont présentes. Si une seconde AT est convoquée, elle pourra délibérer valablement quel que soit le nombre de voix représentées.
- 4.4.2 Les points à l'ordre du jour de l'AT sont les suivants :
- Approbation du procès-verbal de l'AT précédente.
 - Décisions relatives aux propositions de modifications du règlement sportif.
 - Présentation du calendrier des championnats par équipe et des tournois.
 - Attribution des divers championnats individuels.
 - Attribution et approbation des diverses manifestations organisées dans le cadre de l'ANJTT
 - Désignation du lieu, de la date et du club responsable de l'organisation de l'AT suivante.
 - Attribution, s'il y a lieu, de l'insigne du mérite sportif.
- 4.4.3 Les décisions de l'AT sont prises à la majorité des voix valablement exprimées. En cas d'égalité, le président de l'AT tranche.
- 4.4.4 Toute demande de modification du règlement sportif doit parvenir à la présidence de la commission statuts et règlements avant le 28 février. Chaque demande de modifications sera soumise aux clubs ANJTT et au directoire. Un délai de 30 jours dès l'envoi des documents est accordé aux clubs et au directoire pour présenter une contre-proposition.
- 4.4.5 L'AT est convoquée par le RT par lettre adressée 20 jours à l'avance indiquant l'ordre du jour ainsi que les propositions de modifications du règlement sportif.
- 4.5 La commission de recours (CR) :
- 4.5.1 La commission de recours est composée de 2 membres et d'1 suppléant. Elle fait en principe l'objet d'un règlement particulier se basant sur le règlement de la commission de recours STT, qui reste l'instance suprême pour toute décision.
- 4.5.2 Les membres de la commission de recours sont élus chaque année par l'AGD qui en désigne également le président. Une réélection est possible.
- 4.5.3 Un membre de la commission de recours ne peut juger un cas dans lequel il est lui-même partie comme personne, joueur ou club.
- 4.5.4 Ses attributions sont :
- d'examiner les délais de recours
 - d'examiner les recours déposés
 - l'application correcte des règlements STT et ANJTT
- 4.6 La commission des statuts et règlements (CSR) :
- 4.6.1 La commission des statuts et règlements compte jusqu'à 5 membres. Les membres et le président sont élus par l'AGD et sont rééligibles. A défaut de commission dûment constituée, le président du directoire assure la présidence de la CSR et traite en particulier les propositions concernant les statuts, tandis que le responsable financier traite celles concernant le règlement financier et le responsable technique celles portant sur les règlements à caractère technique.
- 4.6.2 Ses attributions sont :
- étudier les propositions reçues
 - émettre un avis et d'éventuelles contre-propositions
 - remettre les propositions, ses avis et ses contre-propositions au directoire et aux clubs avant le 31 mai.
 - élaborer la forme définitive pour l'AGD
 - le président de la CSR présente les textes et dirige les débats sur les modifications des statuts et règlements lors de l'AGD.
- 4.7 Les vérificateurs des comptes (VC) :

Deux clubs vérificateurs des comptes et un club suppléant sont élus chaque année par l'AGD. Ils procèdent au contrôle des comptes annuels, s'il y a lieu avec l'aide d'un/e fiduciaire, et établissent un rapport qu'ils présentent à l'AGD avant l'approbation des comptes.

5. Finances

- 5.1 Les dépenses de l'ANJTT sont couvertes normalement par les contributions suivantes :
 - 5.1.1 Finances d'entrée
 - 5.1.2 Cotisations des clubs
 - 5.1.3 Passeports des joueurs
 - 5.1.4 Inscriptions aux championnats et tournois divers
 - 5.1.5 Amendes
 - 5.1.6 Dons et subventions
- 5.2 Une contribution spéciale peut être versée chaque année par les clubs en vue de promouvoir et développer le tennis de table parmi les jeunes. Elle est proportionnelle au nombre de passeports des joueurs dans ce club.
- 5.3 Les contributions dues par les clubs en application des statuts et des décisions de l'AGD sont fixées par le règlement financier de l'ANJTT.

6. Dissolution

La dissolution de l'ANJTT ne pourra être prononcée que dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire convoquée spécialement dans ce but. Le directoire en charge fonctionne alors comme liquidateur.

L'actif existant sera déposé en banque et géré par l'Office des sports du canton de domicile du dernier président pendant 5 ans. Passé ce délai, il sera versé aux offices des sports des cantons de NE, JU et BE selon un système proportionnel défini lors de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidée la dissolution. Ce fonds servira à promouvoir le sport.

En cas de fusion, par exemple avec une autre AR, l'actif pourra cependant être transféré à la nouvelle entité.

7. Dispositions finales

- 7.1 Ces dispositions entrent immédiatement en vigueur. Elles abrogent et remplacent toute réglementation antérieure.

Statuts révisés et approuvés lors de l'AGD d'automne du 14 septembre 2011 à Delémont.

Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Le Président du directoire : Pierre-Yves BAUMANN

Le Président de la commission statuts et règlement : Pierre-Yves BAUMANN

RÈGLEMENT SPORTIF ANJTT

1. Généralités

1.1 Terminologie

Dans le présent règlement, les termes « rencontre » ou « match » indiquent l'opposition de 2 équipes et le terme « partie » l'opposition de 2 (paires de) joueurs.

1.2 Abréviations

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent règlement :

STT : Swiss Table Tennis

ANJTT : Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

RSS : Règlement Sportif de STT

RS : Règlement Sportif de l'ANJTT

RF : Règlement Financier de l'ANJTT

DIR : Directoire de l'ANJTT

RT : Responsable Technique de l'ANJTT

AT : Assemblée Technique de l'ANJTT

OC : Office Central de l'ANJTT

RC : Registre Central (STT/ANJTT)

JA : Juge-arbitre

2. Champ d'application

Le RS ANJTT porte sur les compétitions suivantes :

- a) Championnat par équipe des liguees (1 à 4 pour messieurs et pour dames)
- b) Championnat par équipe des catégories d'âge (050, 040, U18, U15, U13)
- c) Coupe ANJTT
- d) Compétitions individuelles

3. Dispositions communes aux compétitions par équipe (cf. art. 30 ss RSS)

3.1 Calendrier

3.1.1 La saison commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.

3.1.2 Le RT est responsable de l'établissement du calendrier. Il fixe en début de saison les semaines réservées à la compétition.

La publication du calendrier doit avoir lieu au moins 20 jours avant le début du championnat. Pour les séries U18, U15 et U13, l'art. 5.1.2 est réservé.

3.1.3 Les matchs doivent se disputer lors de la semaine prévue, ou durant celle qui la précède ou la suit immédiatement (sauf au début et à la fin du championnat qui sont fixés par le calendrier). Le RT peut autoriser le déroulement de matchs lors d'une semaine de réserve supplémentaire.

3.1.4 Le RT établit un calendrier précis (date et heure) provisoire à l'aide du RC et le communique aux clubs concernés lors de l'AT. Les éventuelles demandes de modification doivent être adressées par écrit au RT dans les 15 jours qui suivent l'AT, après quoi le calendrier devient définitif. Toute indication erronée fournie au RT par un club quant à son calendrier entraîne une amende selon le RF.

3.2 Inscriptions

3.2.1 Les clubs doivent inscrire nominativement leurs équipes selon la date définie dans le calendrier ANJTT, d'éventuelles modifications étant possible jusqu'au 1^{er} juillet en cas de transfert pendant cette période.

3.2.2 Au début du championnat, les joueurs inscrits nominativement dans une équipe doivent être en possession d'un passeport de jeu valide.

Tout match joué par l'équipe d'un joueur inscrit qui ne remplit pas cette condition entraîne le forfait pour l'équipe (à l'exception des catégories jeunesse).

3.3 Déplacement d'un match

- 3.3.1 Lorsqu'une équipe désire modifier la date d'un match, elle doit obtenir l'accord de l'équipe adverse et respecter l'art. 3.1.3.
- 3.3.2 Toutefois, dans des cas exceptionnels, le responsable du championnat peut autoriser par écrit, sur demande motivée écrite, un déplacement d'un match hors des délais. Le club demandeur doit alors s'acquitter de la taxe prévue au RF.
- 3.3.3 Tout match joué hors des délais, sans autorisation écrite du responsable du championnat, entraîne la perte de la rencontre par forfait pour l'équipe demandeuse.
- 3.3.4 Toute modification de date est à notifier sur la feuille de match sous observation.

3.4 Arbitrage et déroulement de la rencontre

3.4.1 Arbitrage

3.4.1.1 A défaut d'entente entre les capitaines d'équipe, l'arbitrage des parties d'une rencontre est assumée alternativement par le club visiteur et le club recevant, ce dernier arbitrant la 1ère partie.

3.4.2 Feuille de match

3.4.2.1 Les feuilles de match doivent être remplies en 4 exemplaires dont la première est à retourner dans les 24 heures (courrier A) à l'OC.

3.4.2.2 Toute feuille non remplie selon les dispositions du RT entraîne une amende pour le club responsable de la rencontre.

3.4.3 Déroulement de la rencontre

3.4.3.1 Toute rencontre se joue avec la même marque de balles qui doit être agréée par STT.

3.4.3.2 L'équipe visiteuse a le droit de disposer d'une table prévue pour la rencontre, au moins 15 minutes avant l'heure prévue pour le début de la rencontre.

3.4.3.3 Les matchs doivent se dérouler sur deux tables au moins. Le RT peut accorder des exceptions, la demande doit être formulée avant le 1er juillet.

3.5 Protêt

3.5.1 Si une équipe conteste la régularité d'une rencontre, le capitaine de l'équipe doit signer les 4 exemplaires après y avoir déposé la mention « protêt ».

3.6 Forfait

3.6.1 Le forfait est prononcé dans les cas suivants :

- a) si une équipe ne se présente pas au local au moins 15 minutes après l'heure prévue pour le début de la rencontre.
- b) si un club a obtenu le renvoi de la rencontre au moyen de fausses indications.
- c) si un ou plusieurs joueurs non qualifiés prennent part à la rencontre, pour autant que le fait ait été constaté dans les 30 jours.
- d) une équipe est reléguée à la fin de saison, à titre punitif et en même temps que le dernier du classement :
 - si elle totalise plus de deux défaites par forfait pour cause d'absence ; elle est néanmoins tenue de disputer le championnat jusqu'à la fin.
 - si elle ne participe pas au dernier match ou aux finales du championnat par équipe après le délai de retrait soit 3 jours après la date limite de fin du championnat figurant dans le calendrier ANJTT, conformément à l'art. 510.10.4 RSS.

3.6.2 Le forfait entraîne la perte du match par 0-10 pour le championnat par équipe et 0-3 pour la coupe ANJTT, ainsi que le paiement de l'amende prévue au RF.

3.7 Arrangements illicites

3.7.1 Tout arrangement illicite entre clubs (notamment feuille remplie sans que la rencontre n'ait été jouée) sera sanctionné comme suit :

- a) amende prévue au RF
- b) rencontre perdue par les 2 équipes (résultat 0-0)
- c) en cas de récidive, le RT prononcera immédiatement la relégation du ou des clubs fautifs.

4. Championnat par équipe des ligues

4.1 Généralités

- 4.1.1 Répartition ligues et groupes
Le championnat par équipes est organisé en séries Dames, Messieurs et par classes d'âge. En principe, le championnat par équipe Messieurs et Dames des ligues comprend :
- a) 1ère ligue : 1 groupe de 10 équipes
 - b) 2è ligue : 2 groupes de 10 équipes
 - c) 3è ligue : 4 groupes de 8 équipes
 - d) 4è ligue : au maximum 8 groupes avec un maximum de 8 équipes
- 4.1.2 Une dérogation provisoire est de la compétence du RT.
- 4.1.3 Chaque club doit participer avec au moins une équipe au championnat par équipe, dans une série mentionnée à l'art. 4.1.1.
- 4.1.4 Le championnat des ligues se dispute par équipe de trois joueurs.
- 4.1.5 Le club recevant est responsable du bon déroulement de la compétition, le matériel sera conforme aux règlements en vigueur et les conditions de jeu les plus favorables (tables, filet, balles, éclairage, sol, etc.).
- 4.2 Groupes et horaires**
- 4.2.1 La composition des groupes relève de la compétence exclusive du RT (approuvée par l'AT).
- 4.2.2 Dans un groupe, les équipes se rencontrent en matchs aller et retour.
- 4.2.3 Dans les ligues 1 à 3 du championnat Messieurs, un club ne peut pas avoir plus de deux équipes par groupe.
- 4.2.4 Dans un groupe, les équipes d'un même club doivent se rencontrer au 1er tour des matchs aller et retour.
S'il y a plus de 2 équipes du même club dans un groupe, cet article s'applique par analogie.
- 4.2.5 Les matchs doivent se disputer du lundi au vendredi et le début de la rencontre doit être fixé entre 19h30 et 20h15. Selon entente entre les 2 équipes, la rencontre peut se dérouler le week-end.
- 4.3 Promotions**
- 4.3.1 À la fin du championnat, un classement est établi sur la base des points acquis. En cas d'égalité de points à l'intérieur d'un groupe entre des équipes concernées par la promotion, les rencontres directes des tours aller et retour comptent pour départager les équipes.
- 4.3.2 Les promotions sont réglées de manière identique pour les ligues 2 à 4.
- 4.3.3 Les promotions de 1ère ligue en LNC Messieurs ou en LNB Dames sont régies par le RSS.
- 4.3.4 Les premiers de chaque groupe (ligue 2 à 4) sont promus automatiquement.
- 4.3.5 Si une équipe ayant droit à participer aux finales de promotion renonce à y participer, elle doit en aviser par écrit le RT au plus tard 3 jours après la date limite de fin du championnat. Elle sera remplacée par le suivant du classement du groupe.
- 4.3.6 Si nécessaire, le RT détermine le besoin de promu(s) supplémentaire(s) et organise lors des finales une poule de promotion avec les deuxièmes de groupe ou les viennent-ensuite, en cas de renoncement des équipes ayant droit.
- 4.3.7 Les finales ANJTT se déroulent une semaine après le déroulement des finales de promotions STF L1 vers LNC.
- 4.4 Relégations / Retraits**
- 4.4.1 À la fin du championnat, un classement est établi sur la base des points. En cas d'égalité de points à l'intérieur d'un groupe entre des équipes concernées par la relégation, les rencontres directes des tours aller et retour comptent pour départager les équipes.
- a) En ligues 1 et 2, les deux derniers de chaque groupe sont relégués ;
 - b) En ligue 3, les derniers de chaque groupe sont relégués.
- 4.4.2 Des rencontres contre la relégation sont organisées pour départager les avant-derniers de chaque groupe en cas de relégations supplémentaires, afin de satisfaire l'art. 4.1.1. du présent règlement.
Les relégations sont réglées de manière identique pour les ligues 1 à 3.
- a) Un match de barrage est organisé pour la 2è ligue ;
 - b) Une poule est organisée pour la 3è ligue. L'équipe classée dernière est reléguée.

- 4.4.3 Conformément à l'art. 50.10.2 RSS, la relégation volontaire d'une équipe doit être annoncée par écrit au RT entre la fin du championnat par groupe (en principe fin avril) et le 16 mai : l'équipe reléguée volontairement est remplacée par l'équipe suivante ayant droit à la promotion et remplace celle-ci dans la ligue inférieure la saison suivante.

4.5 Dispositions spéciales

- 4.5.1 Pour chaque ligue, un titre de champion ANJTT est décerné et récompensé d'un diplôme.
- 4.5.2 La relégation d'une équipe ANJTT de LNC provoque une relégation supplémentaire pour chaque ligue.
- 4.5.3 La promotion d'une équipe ANJTT en LNC provoque une promotion supplémentaire pour chaque ligue.
- 4.5.4 Si pour une ligue, il y a simultanément une promotion supplémentaire et une relégation supplémentaire, leurs effets s'annulent.

5. Dispositions spéciales pour les catégories d'âges (cf. art. 33 ss RSS)

5.1 Calendrier

- 5.1.1 Les séries juniors, cadets et benjamins bénéficient d'un statut particulier : l'inscription des équipes et l'établissement du calendrier peuvent être différés. La commission jeunesse informe lors de l'AT les clubs des dispositions pour la saison à venir.
- 5.1.2 En principe, toutes les catégories d'âge jouent le week-end.

5.2 Groupes

- 5.2.1 Tant qu'il ne sera pas possible de faire plus de 3 groupes de 6 équipes dans une catégorie, le championnat par équipes de cette catégorie ne se dispute pas sous forme de ligues, mais sous forme de groupes non hiérarchisés et dont les vainqueurs s'affrontent pour le titre ANJTT et la participation aux finales de STT.

5.3 Championnat jeunesse

- 5.3.1 Le championnat jeunesse se déroule en deux phases. La première phase prend la forme d'un championnat individuel en groupes sur trois journées. La seconde phase réunit les quatre meilleures équipes de chaque catégorie pour la qualification des championnats Suisse jeunesse par équipe.
- 5.3.2 Les inscriptions pour le premier tour doivent être fournies dans les délais. La feuille d'inscription sera donnée lors de l'assemblée technique ANJTT pour la saison suivante. Des inscriptions entre chaque tour sont possibles, à condition que cela soit fait dans les délais donnés. Dans ce cas, le nouvel inscrit intégrera le dernier groupe.
- 5.3.3 Championnat individuel
- 5.3.3.1 a) Premier tour :
Les groupes sont constitués de 6 joueurs ou plus (selon le nombre d'inscrits global). Les groupes sont formés lors du premier tour en fonction des classements des joueurs inscrits. En cas de classements similaires, une attention particulière sera portée sur la provenance des joueurs pour ne pas favoriser/défavoriser un club dans l'optique des finales par équipe.
- b) Deuxième et troisième tours :
Les groupes seront formés en fonction des promotions/relégations (cf. art. 5.3.3.4).
- 5.3.3.2 Tous les joueurs d'un groupe s'affrontent en 3 sets gagnants. Si deux joueurs ou plus d'un même club sont dans le même groupe, ceux-ci doivent s'affronter dès la/les première/s partie/s.
- 5.3.3.3 Le classement prend d'abord en compte le nombre de victoires. En cas d'égalité entre 2 joueurs ou plus, on calcule le "set average" **général** (on divise le nombre de sets remportés lors de **toutes** les parties par le nombre de sets perdus lors de **toutes** les parties et on regarde le coefficient). En cas d'égalité, on calcule le "point average" **général**. S'il y a toujours égalité, un tirage au sort est effectué.
- 5.3.3.4 a) Promotion / Relégation dans les groupes sans absent(s) :
Les deux premiers sont promus et les deux derniers sont relégués.
- b) Promotion / Relégation dans les groupes avec absents :
Un absent sera directement relégué. Si un seul absent, une relégation en moins chez les

présents. Si deux absents, aucune relégation chez les présents. Si plus de deux absences, une augmentation de promus dans le groupe d'en-dessous.

5.3.3.5 a) Absents excusés pour manifestation STT :

Si un joueur ne peut pas venir à cause d'un match de LN, un camp avec les cadres nationaux, une compétition internationale ou autres manifestations STT, il sera dernier de son groupe mais ne sera pas relégué. Par conséquent, deux joueurs présents seront relégués.

b) Absents excusés :

Les joueurs ayant prévenu au moins 5 jours avant le tour concerné seront considérés comme absents excusés. Les joueurs n'ayant pas prévenu dans les délais devront fournir, par le biais de leur entraîneur, une excuse écrite (les excuses orales ne sont pas admises) acceptables (certificat médical, mot des parents pour divers soucis...) le jour du tour concerné pour être considérés comme joueurs absents excusés. Le joueur absent excusé sera relégué d'un groupe.

c) Absents non excusés :

Le joueur absent non excusé est celui qui ne remplit pas les conditions 3.5.2. Le joueur absent non excusé sera relégué de deux groupes, ce qui implique une promotion supplémentaire deux groupes en dessous. Si un joueur absent non excusé réitère, il sera exclu.

5.3.3.6 Le club devra payer une amende (selon RF) pour chaque absence, excusée ou non.

5.3.3.7 a) Classement pour chaque tour :

Le premier du groupe 1 a 1 point, le deuxième 2 points etc. Si le groupe 1 est composé de 6 joueurs, le premier du groupe 2 a 7 points, le deuxième du groupe 2 a 8 points, etc. Le joueur absent excusé suivra les présents dans le classement du groupe. Le/s joueur/s absent/s non excusé/s récoltera/ont les points du dernier de son/leur groupe.

b) Classement général :

Le classement général est le cumul des trois tours. Le joueur ayant le plus petit total de points sera premier et le classement suivra ainsi. Un joueur ayant intégré le championnat jeunesse après le premier tour récoltera les points du dernier du dernier groupe pour les tours où il n'a pas joué. Un joueur exclu quittera le classement général.

5.3.4 Finales par équipe

5.3.4.1 Les 4 meilleures équipes dans chaque catégorie sont qualifiées pour les finales par équipe.

Toutes les équipes s'affrontent. L'ordre des matchs se fera en fonction du classement des équipes. La première équipe qui remporte 6 parties (selon l'ordre de la feuille de match) gagne. Une victoire ramène 2 points et un match nul 1 point. En cas d'égalité entre deux équipes à la fin de toutes les parties, la confrontation directe fait foi. En cas d'égalité entre plus de deux équipes, les confrontations particulières font foi (en cas de doute, le RSS fait toujours foi !).

5.3.4.2 Pour le classement des équipes, on prend les 3 meilleurs du club dans le classement général individuel, on additionne leurs classements et les quatre plus petits totaux sont qualifiés pour les finales par équipe. Si deux clubs totalisent le même total, le club ayant le meilleur classé sera devant.

5.3.4.3 Seuls les joueurs se retrouvant dans le classement individuel général peuvent jouer les finales par équipe.

5.3.4.4 Le champion régional est qualifié d'office pour les championnats Suisse jeunesse par équipe. Possibilité pour les suivants de jouer s'ils sont dans les quatre meilleurs « viennent ensuite » nationaux.

6. Coupe ANJTT

6.1 Système de jeu

6.1.1 La coupe se joue selon le mode de l'élimination directe : une équipe vaincue est éliminée.

6.1.2 Les équipes se composent de 2 joueurs. Les titulaires sont inscrits nominativement jusqu'au 1er juin. La somme des classements de ces 2 joueurs détermine la force de l'équipe.

6.1.3 Tout joueur peut remplacer un titulaire aux conditions suivantes :

- le joueur remplaçant a un classement inférieur ou égal à celui du titulaire
- un joueur ne peut remplacer dans une équipe de coupe s'il est déjà titulaire d'une autre équipe de coupe

- le joueur devient titulaire dans l'équipe pour laquelle il a effectué un remplacement.
- 6.1.4 La rencontre se joue en 4 simples et 1 double, dans l'ordre obligatoire suivant :
1. A-X
 2. B-Y
 3. Double A/B - Double X/Y

4. B-X
5. A-Y

Tous les matches sont comptabilisés, l'équipe victorieuse est celle qui totalise 3 victoires.

6.2 Organisation

- 6.2.1 La compétition comprend les tours préliminaires, les 1/8, les 1/4, les 1/2 finales et la finale.
- 6.2.2 À l'exception de la finale, l'équipe la plus faible joue à domicile. En cas d'égalité de points entre deux équipes, le lieu du match est tiré au sort par le RT.

6.2.3 Chapeaux

- 6.2.3.1 La force de chaque équipe détermine l'appartenance à un chapeau : les 8 meilleures équipes sont placées dans le chapeau A, les 16 suivantes dans le chapeau B, les 32 suivantes dans le chapeau C et ainsi de suite.

En cas d'égalité de points, le tirage au sort tranche.

- 6.2.3.2 L'appartenance à un chapeau détermine le tour dans lequel une équipe entre en jeu.
- 6.2.3.3 Les équipes du chapeau A n'entrent en jeu que lorsqu'il ne reste plus que 16 équipes en lice parmi celles des chapeaux inférieurs et ainsi de suite, sous réserve de 6.2.4.2.
- 6.2.3.4 Dès que les équipes du chapeau A entrent en lice, les tours sont appelés 1/8, 1/4, 1/2 finales et finale; au préalable on parle de tours préliminaires.

6.2.4 Avant-tour

- 6.2.4.1 Lorsque le chapeau le plus faible est incomplet, un avant-tour est organisé.
- 6.2.4.2 Lorsque le nombre d'équipes du chapeau le plus faible est inférieur ou égal au nombre d'équipes du chapeau directement supérieur, on extrait de celui-ci, par tirage au sort, un nombre d'équipes correspondant. Les équipes ainsi désignées, provenant des 2 chapeaux les plus faibles, jouent l'avant-tour, tandis que les autres sont directement qualifiées pour le 1er tour.

Lorsque le nombre d'équipes du chapeau le plus faible est supérieur au nombre d'équipes du chapeau directement supérieur, on extrait de celui-là, par tirage au sort, un nombre d'équipes équivalent à deux fois la différence du nombre d'équipes des deux chapeaux. Les équipes ainsi désignées, provenant du chapeau le plus faible, jouent l'avant-tour, tandis que les autres sont directement qualifiées pour le 1er tour.

- 6.2.5 Si un match n'est pas joué dans les délais impartis par le calendrier, l'OC décide du résultat après consultation des deux parties. L'équipe citée en 1^{er} reçoit, elle est responsable de l'organisation complète de la rencontre. Elle doit proposer par téléphone deux dates pour la rencontre. Si une entente ne peut pas être obtenue, le dernier jour d'entraînement de la période prescrite est considéré comme date officielle.
- 6.2.6 En cas de collision de date, le match de coupe ANJTT est prioritaire sur le match de championnat.

6.3 Récompense

- 6.3.1 Le gagnant de la coupe reçoit un diplôme de l'ANJTT, ainsi que le challenge de la coupe ANJTT qui fait l'objet d'un règlement séparé.

7. Compétitions individuelles (cf. art. 22 ss et 24 ss RSS)

7.1 Championnats individuels

- 7.1.1 L'ANJTT désigne lors de l'AT :

- un club responsable de l'organisation des championnats individuels ANJTT
- un club responsable de l'organisation des championnats individuels Neuchâtelois
- un club responsable de l'organisation des championnats individuels Jurassiens

- 7.1.2 Les championnats individuels ANJTT sont organisés à une date réservée par STT.

- 7.1.3 En début de saison, le RT et les JA décident des séries organisées.
- 7.1.4 L'ANJTT décerne à chaque vainqueur de série les titres de champion ANJTT, Neuchâtelois, Jurassien.
- 7.1.5 À l'occasion de ces championnats, divers challenges peuvent être mis en jeu (cf. règlements annexes).
- 7.2 Tournois**
- 7.2.1 Les tournois interrégionaux, nationaux et internationaux sont soumis à l'autorisation de la DT STT, les articles 20 ss du RSS sont applicables.
- 7.2.2 Toute manifestation dépassant le caractère de rencontre amicale et à laquelle prennent part un(e) ou plusieurs joueurs (équipes) de l'ANJTT doit être déclarée au RT avant le 1er juin.
- 7.3 Tournois de classement**
- 7.3.1 L'ANJTT organise des tournois de classement qui font l'objet d'un règlement séparé.

8. Dispositions finales

8.1 Règles complétives

Pour les cas non prévus par le présent règlement, le RSS est applicable. Si ce dernier ne contient aucune règle pour le cas d'espèce, le RT est compétent et tranche.

8.2 Entrée en vigueur

- 8.2.1 Le présent règlement entre en vigueur dès la saison sportive qui suit son adoption par l'AT.
- 8.2.2 Le DIR est chargé de sa diffusion, le RT de son application.
- 8.2.3 Le présent règlement abroge tout autre règlement sportif de l'ANJTT.

Règlement modifié et adopté par la majorité des délégués lors de l'AT du 13.06.2012 à Peseux.

Règlement financier ANJTT 2012/2013

en faveur de; à charge de

		ANJTT	STT	Club
1.0	Cotisations annuelles			
1.1	Cotisation de base par club:			
	- jusqu'à 10 joueurs ayant une licence valable	60	300	360
	- jusqu'à 20 joueurs ayant une licence valable	80	400	480
	- jusqu'à 30 joueurs ayant une licence valable	100	500	600
	- et ainsi de suite...
	<i>Echéance pour la détermination de la cotisation de base: 15 novembre !</i>			
1.1.1	<i>Réduction pour clubs assurant entraînement dirigé selon RS STT art. 40.3</i>			40%
1.1.2	Frais d'admission pour nouveau club		20	20
1.2	Cotisation par joueur licencié:			
1.2.1	Catégorie A : Elite/040/050/060/070	25	135	160
1.2.2	Catégorie B : U11/U13/U15/U18	23	87	110
1.2.3	Première licence offerte par l'ANJTT aux nouveaux joueurs U11, U13 et U15			
	Participation internet	100		100
2.0	Tarifs d'inscription/Taxes de retrait (équipes)			
2.1	1ère, 2ème, 3ème, 4ème ligue, par équipe	40		40
2.2	Dames, O40, O50, O60, O70, par équipe	30		30
2.3	Jeunesse, par joueur	15		15
2.4	Coupe ANJTT, par équipe	20		20
2.5	Coupe Suisse, par équipe	15	25	40
2.6	Ligue Nationale A , par équipe	35	480	515
2.6.1	Ligue Nationale B et C, par équipe	35	360	395
2.7	Tournoi de classement ANJTT, par joueur	8		8
2.8	Retrait d'une équipe avant date fixée officiellement pour début championnat	20		20
2.9	Retrait d'une équipe en cours de compétition	100		100
2.10	Retrait d'une équipe après date limite de retrait pour finales de promotions	300		300
2.11	Retrait d'une équipe de Coupe Suisse		500	500
3.0	Protêts			
3.1	Protêt adressé à l'AR	50		50
4.0	Recours			
4.1	Recours adressé à l'AR	50		50
5.0	Amendes			
5.1	Non-participation à une AGD(e), AT ou réunion des présidents de l'AR	100		100
5.1.1	Non-présence à l'appel d'une des assemblées mentionnées à l'art. 5.1	50		50
5.1.2	Non-présence au contre-appel d'une des ass. mentionnées à l'art. 5.1	50		50
5.3	Envoi tardif de documents demandés	20		20
5.4	Forfaits par équipe :			
5.4.1	1er forfait	50		50
5.4.2	2ème forfait	75		75
5.4.3	3ème forfait (et suivants...)	100		100
5.5	Arrangement illicite, par équipe	100		100
5.6	Exclusion d'une équipe en cours de compétition	50		50
5.7	Feuille de match fausse ou incomplète	5		5
5.8	Match reporté hors des délais, selon RS 3.1.3.1	10		10
5.9	Abandon aux finales ANJTT, selon RS 4.2.4	100		100

5.10	Clubs de plus de 15 joueurs titulaires d'un passeport de jeu (U11/U13/U15/U18 exceptés) et n'ayant pas 1 arbitre ou juge-arbitre, ou 30 joueurs n'ayant pas 2 arbitres ou juges-arbitres. Club de LN n'ayant pas de JA supplémentaire			
5.10.1	Défaut de juge-arbitre pour les clubs de LN	125	125	250
5.10.2	Défaut d'arbitre pour les clubs	75	75	150
5.11	Non-présentation du passeport de jeu à une manifestation officielle	5		5
5.12	Abandon injustifié d'un joueur lors d'une manifestation par équipe ou indiv.	10		10
5.13	Participation d'un joueur non-qualifié (champ. par équipe ou coupe ANJTT)	20		20
5.14	Manifestations:			
5.14.1	Non-organisation des championnats Suisses	1500		1500
5.14.2	Non-organisation du championnat ANJTT	1000		1000
5.14.3	Non-organisation des championnats Neuchâtelois et Jurassiens	500		500
5.14.4	Non-organisation de toute manifestation ANJTT figurant au calendrier ANJTT	250		250
5.15	Absence non justifiée d'un joueur à une étape du championnat jeunesse	5		5

6.0	Championnats individuels ANJTT, Romands, Neuchâtelois, Jurassien et tournois régionaux (individuels et par équipe)			
6.1	Tarifs maximum pour inscription aux tournois nationaux et interrégionaux (Romands) (selon RFF, art. 11.4)			
6.1.1	Taxe par joueur/joueuse à reverser à STT		4.00	4.00
6.2	Tarifs maximum pour inscription aux tournois régionaux (individuels et par équipe) (selon RFF, art. 11.5)			
6.2.1	Taxe par joueur/joueuse à reverser à l'ANJTT	4.00		4.00
6.3	Les frais du JA et A pour les championnats individuels, ANJTT, Romands, Neuchâtelois et Jurassien sont à la charge de l'ANJTT (selon RFF art. 7.3, 7.4, 7.5) LA décision de convoquer un JA et A incombe au responsable des arbitres de l'ANJTT			
6.4	L'organisateur verse à l'ANJTT: - par participant (carte de tournoi STT) - participation aux frais de médailles - championnats ANJTT et Romands: 50% des inscriptions (cartes de tournoi déduites) - championnats Neuchâtelois et Jurassiens: 30% des inscriptions (cartes de tournoi déduites)	4.00		4.00
6.5	Sur présentation de la facture acquittée, l'ANJTT verse à l'organisateur 50% des frais de salle (max. Fr 500.- par manifestation de 2 jours ou Fr 300.- par manifestation d'un jour)			
6.6	Aucune indemnité pour frais de transport de table ou d'autre matériel			
6.7	Frais pour tableaux de tournoi et feuilles de match à charge de l'organisateur			

7.0	Prix du matériel			
7.1	Feuilles de match, par feuille	1.00		1.00
7.2	Cartes de tournoi, par carte	1.75	1.75	3.50
7.3	Autocollants ANJTT, par pièce	2.50		2.50
7.4	Petits fanions ANJTT, par pièce	6.00		6.00
7.5	Grands fanions ANJTT, par pièce	16		16

7.0	Prix du matériel			
7.1	Feuilles de match, par feuille	1.00		1.00
7.2	Cartes de tournoi, par carte	1.75	1.75	3.60
7.3	Autocollants ANJTT, par pièce	2.50		2.60
7.4	Petits fanions ANJTT, par pièce	6.00		6.00
7.5	Grands fanions ANJTT, par pièce	16		16

8.0	Indemnités pour frais			
8.1	Séances de commissions:			
8.1.1	- par journée	100		
8.1.2	- par 1/2 journée ou soirée	50		
8.2	Frais de déplacement:			
8.2.1	- indemnisation véhicule privé, par km - ou billet de train (2ème classe, aller-retour)	0.50		
8.3	Indemnisation pour l'organisation d'une manifestation nationale ou internat.	1'000		1'000
8.4	(Stiga) School Trophy L'indemnité est répartie entre les organisateurs proportionnellement au nombre de participants. <u>La liste des participants doit être soumise au responsable du School Trophy avant le 30 juin.</u>	2'500		2'500
8.5	Indemnisation pour arbitrage au sein de l'ANJTT (Ligue nationale): La décision de convoquer des arbitres incombe au responsable des arbitres de l'ANJTT.			
	- 1er arbitre	12.50		12.50
	- 2ème arbitre	12.50		12.50
	- Frais de déplacement (voir 8.2)	50%		50%

9.0	Délai de paiement			
9.1	30 jours après la date de facturation, perception d'une surtaxe de	5%		5%

Tout pour le tennis de table chez :

CLEMS'PINGE

Service et conseils pour la maison GUBLER
au sein de l'ANJTT.

Le plus grand choix de Suisse

Proche des clients : n'hésitez pas à nous appeler!

Livraison rapide :
commande avant 16 h, livraison le lendemain (sauf samedi)!

Prix modérés :
Rabais supplémentaires sur grandes commandes

Demander et consulter notre catalogue gratuit !

☎ : 032 493 39 94 Fax : 032 493 67 25 E Mail : clemenconm@bluewin.ch
Michel Cléménçon Sous Chaux 18 2740 Moutier

Ce calendrier ne contient que les événements relatifs à l'AR, pour les événements relatifs à la STT merci de consulter l'annuaire STT disponible ici

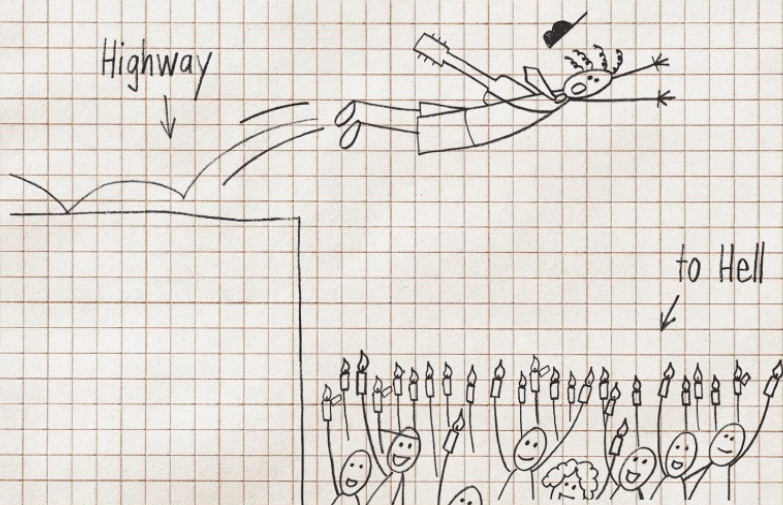
http://www.swisstabletennis.ch/images/stories/files/Kalender/terminkalender_12-13.pdf

Le calendrier ANJTT 2012-2013 sera disponible sur le site internet de l'ANJTT d'ici début octobre, il est en cours de finalisation.

Merci pour votre compréhension.

Notes

Croquis du sinistre



Quoi qu'il arrive: Nous vous aidons à vous sortir d'affaire rapidement et simplement. www.mobi.ch

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Agence générale Montagnes & Vallées Neuchâtelaises, Daniel Hugli
Espacité 3, 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 910 70 20, Téléfax 032 910 70 35

Agence du Locle, Daniel-JeanRichard 37, 2400 Le Locle
Agence du Val-de-Travers, Grand-Rue 9, 2114 Fleurier